Mlle J F Verreau (1891)

LA PRESSE

SEPTIEME ANNÉE—No 194 MONTREAL, MERCREDI 24 JUIN 1891 UN CENTIN

PREMIERE EDITION

LE BUDGET

Discours de l'honorable M. Foster

OTTAWA, 24—L'honorable M. Foster a fait hier soir son exposé budgétaire.

En commençant son discours, l'honorable ministre fit ressortir le fait que le pays souffre depuis une couple d'années des mauvaises récoltes et de l'encombrement du marché du bois en Angleterre et dans l'Amérique du Sud. Toutefois, l'état général du pays est assez satisfaisant; nos produits agricoles sont peu abondants, mais les prix de notre marché sont excellents pour le cultivateur.

Parlant des efforts faits par le gouvernement pour établir de nouvelles relations commerciales avec d'autres pays, le ministre des finances dit qu'il y a lieu d'espérer que les négociations entamées avec le cabinet de Washington auront un bon résultat.

Le gouvernement a fait tout ce qui lui était possible pour favoriser le commerce avec les Indes. Deux lignes de vapeurs ont été établies avec les Indes Orientales et la compagnie du Pacifique a maintenant des vapeurs qui font un service régulier entre l'Australie et les côtes du Pacifique; des efforts ont été faits aussi, pour établir une ligne de vapeurs rapides à travers l'Atlantique, mais la mort prématurée de Sir Douglas, un des principaux capitalistes qui s'étaient mis à la tête de l'entreprise, a rompu les négociations pour un temps.

L'adoption de la loi McKinley par les Etats-Unis a paru d'abord être un sujet de crainte pour le commerce canadien, mais le voyage de délégués spéciaux en Angleterre et leur rapport favorable touchant la possibilité de faire avec ce pays un commerce étendu et fructueux d'œufs, de volailles, de beurre, de bestiaux, etc., a fait renaître la confiance partout, et le commerce canadien n'a pas été affecté par cette loi.

L'avenir se présente sous l'aspect le plus rassurant. L'exposition de la Jamaïque où le Canada, de l'aveu de tous, a figuré au premier rang, ne peut manquer de produire un développement considérable du commerce entre les deux pays, et il y a tout lieu d'espérer un bon résultat de la conférence qui sera reprise à Washington, au mois de décembre prochain, cette fois d'une manière officielle.

CAISSES D'ÉPARGNE

Les dépôts dans les caisses d'épargne du département des postes, ont subi une diminution de $4,000,000 environ depuis deux ans; mais cette diminution n'indique pas un état de gêne monétaire, parce que les déposants n'ont fait que retirer leurs épargnes des caisses du gouvernement, lorsque nous avons décidé de réduire l'intérêt à 3½ o/o, pour les déposer dans les autres caisses d'épargne du pays qui paient maintenant 4 pour cent d'intérêt, comme le prouvent les rapports des caisses d'épargne où les dépôts ont augmenté de la somme de $178,000,000 en 1889, à celle de $191,500,000, en 1891. Pour rembourser ces retraits de fonds, le gouvernement a fait deux emprunts temporaires à douze mois, l'un de $400,000, à la date du 30 juin 1890 à 4 pour cent d'intérêt, l'autre de $600,000, à la date du 6 décembre de la même année à 4½ pour cent.

FINANCES

Voici maintenant les chiffres des opérations de l'année.

Le revenu total pour 1889-90 avait été estimé à $39,200,000, et il a produit $39,879,934, soit, une augmentation de $1,097,055 sur celui de l'exercice précédent.

Le tableau suivant donne la comparaison pour les trois dernières années des revenus et dépenses du pays, du chiffre de la dette et du taux d'intérêt par tête d'après le chiffre de la population.

	1887-88	1888-89	1889-90
Dépense fonds Con...	$ 36,718,494	$ 36,917,834	$35,991,031
Revenu..	35,908,463	38,732,879	39,879,9?5
Dépenses, capital..	5,464,502	5,267,035	5,731,354
Dette nette.....	234,531,358	237,530,041	237,533,211
Taux d'intérêt brut....	3.45	3.52	3.37
Taux d'intérêt net.....	3.12	3.07	2.99
Moyenne d'intérêts par tête.....	1.79	1.74	1.65

EXERCICE COURANT

Pour l'exercice qui se terminera le 30 juin courant, le ministre des finances donne les chiffres suivants:

REVENU PROBABLE

	$	$	$
Douanes.....	25,500,000	22,884,554	23,400,000
Accise.....	7,000,000	6,853,344	6,800,000
Divers.....	8,700,000	7,434,559	8,150,000
Total.....	39,200,000	35,602,357	38,350,000

Cet état montre une diminution probable de $850,000 dans les revenus de l'année, comparé avec l'estimation faite l'hiver dernier.

La dépense pour le même exercice sera à quelques milliers de piastres, de $36,213,739, laissant un surplus de $3,885,893.

MODIFICATION DU TARIF

M. FOSTER annonce que ce n'est pas l'intention du gouvernement de faire une révision générale du tarif. Tout ce qu'il veut cette année, c'est de se rendre à un désir généralement exprimé et d'abolir les droits sur les sucres non raffinés. Cette mesure équivaut à une diminution de $3,500,000 pour le trésor public. Pour faire face à cette diminution le gouvernement se propose d'augmenter les droits sur le malt, les spiritueux et le tabac, augmentation qui produira $1,500,000. Quant aux autres deux millions de piastres, le gouvernement tâchera de s'en dispenser, en opérant la plus stricte économie dans le service public.

La taxe sur le malt équivaut à trois cents par gallon de bière ou porter, ou $500,000; les droits d'accise sur les spiritueux équivaudront à 20 cents par gallon, ou $600,000; et ceux sur le tabac à 5 cents par livre sur le tabac canadien, ou le tabac importé, produiront $400,000.

Le ministre des finances annonce aussi que le gouvernement accordera, mais cette année seulement, aux fabricants de sucre de betterave, une remise en argent équivalant à la somme de protection qui leur est enlevée par l'abolition des droits sur les sucres.

M. Foster déclare aussi que les droits sur les boissons importées sont augmentés d'environ 10 cents par gallon, mais que les droits sur le sel seront réduits de moitié.

Il termine en proposant les résolutions qui donnent le détail des changements proposés dans le tarif, pour produire les résultats ci-dessus énoncés.

Sir R. CARTWRIGHT est surpris de voir qu'après les déclarations hostiles du gouvernement canadien à l'égard des Etats-Unis, M. Foster ne trouve rien de mieux que copier la législation de ce pays. Il annonce une abolition de droits sur les sucres, non parce qu'il croit que cela sera dans l'intérêt du consommateur, mais parce que les Etats-Unis ont adopté une législation semblable. Le gouvernement actuel se laisse conduire par celui de Washington: l'an dernier de gouvernement abolissait le droit d'exportation sur les billots à la demande des Etats-Unis.

Parlant de la situation du pays, Sir Richard dit que les campagnes se dépeuplent au profit de quelques villes; les terres sont hypothéquées, leurs propriétaires sont obligés de les abandonner et de gagner leur vie à la journée. Dans le Nord-Ouest, la zône fertile, qui peut contenir une population rurale de trente millions, contient à peine une personne au mille carré.

La balance du commerce est de vingt-cinq millions de piastres contre nous, et les dépôts dans les caisses d'épargnes ont diminués de quatre millions depuis deux ans. Qu'en est-il des relations commerciales que le gouvernement promet depuis nombre d'années? A quand les résultats du voyage du ministre des finances aux Indes? Si l'on examine les tableaux du commerce et de la navigation, on voit que si notre commerce a augmenté avec quelques pays, il a diminué considérablement avec d'autres, depuis les dix-huit dernières années et, à tout considérer, il est resté stationnaire, bien que les communications soient aujourd'hui plus faciles et les opérations plus importantes. Et le gouvernement persiste à aller chercher au loin, sans pouvoir y réussir, ce qu'il pouvait trouver à sa porte. Notre commerce avec les Etats-Unis, malgré les restrictions auxquelles il est sujet des deux côtés de la frontière, s'élève à plus de la moitié de notre commerce avec le reste du monde. Que serait-ce donc si les barrières commerciales étaient abolies? Nos cultivateurs pourraient vendre en toute liberté aux Etats-Unis leurs chevaux, leur foin, leurs pois, leurs fèves, leurs œufs, leurs poules, etc. Mais non, le gouvernement ne veut pas accorder ces avantages aux cultivateurs canadiens, en concluant avec les Etats-Unis une alliance commerciale basée sur la réciprocité illimitée. Le gouvernement préfère offrir une réduction imaginaire de droits sur les sucres.

Sir Richard Cartwright termine en proposant un amendement, par lequel il déclare que le gouvernement devrait réduire les droits sur tous les articles nécessaires à la vie, surtout sur ceux à l'usage des cultivateurs, des pêcheurs, des ouvriers et des mineurs, et que les négociations de réciprocité qui auront lieu au mois d'octobre prochain, à Washington, devront être conduites sur la base de la plus grande liberté de commerce entre le Canada et les Etats-Unis, tant pour les articles manufacturés que pour les produits naturels.

De consentement mutuel, l'amendement de Sir Richard Cartwright est retiré, et le débat ajourné, afin de permettre à la Chambre de voter les résolutions du tarif en première délibération, afin qu'elles soient immédiatement mises en vigueur.

La Chambre se forme en comité pour discuter ces résolutions et les adopter en première délibération.

La Chambre adopte ensuite en troisième délibération le bill relatif à l'octroi d'une subvention à la compagnie de chemin de fer de transport maritime de Chignectou et, en deuxième délibération, le bill concernant la démarcation de lignes de pont et de charge sur navire.

Après une longue discussion sur un bill aux fin des faire certains changements dans l'administration du chemin de fer intercolonial, et l'adoption de ce bill en deuxième délibération, la Chambre s'ajourne.

Vol de grand chemin

OTTAWA, 24 — Un homme des chantiers nommé Beauvoir a été entraîné dans un bouge, enivré et pillé de $90 par deux individus nommés Ayotte et Rivière qu'on pense partis pour Montréal.

Retrouvé

OTTAWA, 24—Hier soir, vers huit heures, les deux petites filles de M. Ratté, qui jouaient auprès du dépôt des bateaux, aperçurent le corps d'un homme qui flottait sur l'eau. Elles coururent le dire à M. Ratté, qui sortit le corps du défunt de la rivière et fit mander la police. Cette dernière se mit aussitôt en communication avec le coroner Mark et la police de Hull. Accompagné de l'officier de police Daoust et d'un individu qui reconnut le noyé pour son beau-frère, le coroner arriva sur les lieux.

Il y a neuf jours que le défunt s'est noyé, en travaillant chez Perley, et depuis, malgré de nombreuses recherches, le corps n'avait pu être retrouvé. Le malheureux avait 48 ans et laisse une veuve avec neufenfants. Il travaillait depuis 9 ans pour Perley et Pattey. Les parents étaient convaincus d'un accident; mais le coroner Marks trouva mieuxd'envoyer le corps à la morgue de Rogers, où le docteur Robinson le visitera. Le défunt portait des marques sur le corps, provenant sans doute de son long séjour dans l'eau. Aucune enquête ne sera faite.

—Fumez le cigare " Minerva " à 5 cents. 183—jno

PARNELL EN AMERIQUE

Le chef irlandais traversera l'Océan durant l'été

CHICAGO, 24—J. J. O'Kelly, M.P., président des délégués parnellistes, nie que soit leur intention de terminer leur campagne. Au contraire, Parnell viendra les joindre pendant l'été et assistera à la convention de Baltimore en novembre. Redmond se rendra immédiatement en Irlande pour prendre le commandement des parnellistes, en l'absence de Parnell.

Un émule de Succi

Un citoyen de cette ville qui avait perdu une poule, il y a six semaines, n'a pas été peu surpris de la retrouver ce matin, prise sous le brancard d'une voiture et d'où elle n'avait pu partir. Chose presqu'incroyable, elle était encore vivante!!!

Enfoncés Succi et les autres. Ces jeûneurs, nous dirions de profession n'ont jamais pu faire plus de quarante jours, et encore, leur jeûne n'est pas complet. Voici une poule qui leur rend les points, sans pour cela avoir droit à l'admiration du monde.

Les gardes Montgomery

La partie de crosse sur les terrains des Shamrocks, a été des plus intéressantes quoiqu'il pleuvait presque tout le temps. L'estrade était remplie de monde. Vu l'état glissant du terrain, plusieurs incidents comiques se sont produits. Sur les trois parties jouées, les Shamrocks en ont gagné deux. La dernière a été gagnée par le club de Cornwall.

Nos visiteurs se sont ensuite rendus à la gare Bonaventure où un train spécial les attendait pour les conduire à Lachine. Le vapeur "Sovereign" quittait son quai quelques instants après leur arrivée pour revenir à la ville en passant par les rapides. Le voyage a été des plus agréables. Pendant la soirée a eu lieu le concert au patinoir Victoria. La fanfare de Reeves qui accompagne les visiteurs, a joué plusieurs morceaux qui ont été très applaudis. Les exercices militaires ont été très bien exécutés. Les élèves du commandant Legault ont surtout été admirés. Les gardes sont partis ce matin pour Québec.

Incendie

HAMILTON, 24 — Un incendie a éclaté ce matin dans l'entrepôt d'huiles de C. J. Williams, rue McNab nord, et les pompiers ont dû lutter avec énergie pendant plus de trois heures avant de maîtriser les flammes. Il y avait cinquante barils d'huile dans cet entrepôt, mais on a réussi à en retirer vingt-cinq avant que les flammes aient pu les atteindre. Le feu n'est pas encore éteint, mais on est certain de sauver les bâtisses voisines. Les pertes ne sont pas encore connues.

Les steamers de la malle

QUÉBEC, 24—Jusqu'à aujourd'hui les steamers de la malle partaient de Québec le jeudi matin. Ils arrivaient à Liverpool le samedi, le dimanche ou le lundi suivant, ce qui leur donnait peu de temps pour décharger et prendre une nouvelle cargaison, et partir de suite le jeudi de la même semaine. On vient de changer cela.

Dorénavant, les steamers de la ligne Allan quitteront Québec le dimanche matin à 9 heures. Le "Polynesian" sera le premier à inaugurer cette nouvelle ligne; il partira le 5 juillet. Le voyage suivant sera fait par le "Parisian," le 26 juillet.

—Grand Pèlérinage pour MM. seulement à Sainte-Anne de Beaupré, par les Révérend Pères Jésuites, départ samedi, le 27 juin, retour lundi le 29 fête de la Saint-Pierre par conséquent pas de perte de temps. Billets et cabines chez P. A. Breton, libraire rue Ste-Catherine. 8, 10, 13, 17, 20, 24 et 25

—L'arôme du cigare Reliance Rosebud est aussi enivrant que les parfums du printemps. 192—3

—Fumez le cigare " Minerva " à 5 cents. 183—jno

—Demandez la gomme de Gibbons chez votre épicier; elle guérit instantanement la mal de dents. Prix 15c. 1a

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

—Voicice qu'un célèbre médecin dit du "Régulateur de la Santé de la Femme" du Dr J. Larivière: Il a pouvoir et force à opérer la guérison dans le système de la femme, et, quelle que soit la douleur, ce remède fameux, inoffensif et puissant n'est jamais pris en vain. Il guérit n'importe quelle maladie qui altère la sante de la femme. 253—1a—qh

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

—Une éclatante vérité. Des milliers de personnes meurent chaque année de rhumes et de catarrhes, qui dégénèrent en consomption ou en d'autres maladies des poumons aussi dangereuses, quand, avec l'usage bien appliqué d'une bouteille de BEAUME DE CERISIER DU DR WISTAR, elles auraient vécu jusqu'à un âge très avancé.

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

MESSIEURS—Vous êtes priés de venir voir l'immense choix que nous vous offrons en pardessus pour la pluie. Argent comptant ou à la semaine. Chs. Desjardins et Cie, 1537 rue Sainte-Catherine, Montréal. 184—jno

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

ARTISTE PEINTRE

M. Eugène L'Africain a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir son atelier audessus des bureaux de la *Minerve*, 1608 rue Notre-Dame. M. L'Africain, dont l'habileté est bien connue, fait une spécialité de portraits en tous genres, tels que tatel, crayon, peinture à l'huile et à l'eau.

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

AUX EMPRUNTEURS

Les particuliers qui désirent emprunter sur hypothèque n'ont qu'a s'adresser à A. Bouchard, L. L. B. Notaire 25 rue St-Jacques. 1a

—Fumez le cigare " Minerva " à 5 cents. 183—jno

Situations vacantes

ON DEMANDE un forgeron général pour voitures et chevaux, aussi une différents ouvrages. On demande un charron de grosses et petites voitures. S. Desforges, Côte St Luc, Notre-Dame de Grâces. 192—3

ON DEMANDE une servante pour une famille de quatre grands personnes, pas de lavage ni repassage. S'adresser 30 Berri. 192—3

ON TROUVERA une bonne femme de journée au No 123 rue Drolet. 192—3

ON DEMANDE une servante au No 126 rue Berri. 192—3

ON DEMANDE une servante générale, petite famille. 119 rue St Laurent. 192—3

ON DEMANDE une bonne servante au No 18 Ste Elisabeth. 192—3

ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfants. Bons gages. S'adresser au No 8 rue Dubrevoles entre 9 et 10 ou 1 et 2 heures. 192—3

ON DEMANDE une fille de salle et une fille de cuisine, 359 rue Craig. 192—3

ON DEMANDE une fille générale. Références exigées. S'adresser 213 rue Montcalm. 192—3

ON DEMANDE des modistes, 217 rue St Laurent. 193—3

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois personnes. Pas de lavage, au No 62 rue Berri. 193—3

ON DEMANDE une servante au No 55 rue des Allemands. 193—3

ON DEMANDE une servante générale ou au No 53 rue des Allemands. 193—3

ON DEMANDE une servante générale ou No 54 rue Albina. 193—3

ON A BESOIN d'une jeune fille sachant les deux langues, la sténographie, et le calligraphie et sachant bien pour le piano. S'adresser à Thos. F. G. Foley, 421 rue St Laurent. 193—3

ON DEMANDE une servante au No 47 rue Dorchester. 193—3

ON DEMANDE un garçon comme apprenti; aussi une fille d'experience comme couturière. Wm. Currie, 1955 rue Notre-Dame. 193—2

ON DEMANDE un garçon pour ouvrage général dans un restaurant, 84 rue St Jacques. 193—3

ON DEMANDE une servante. 65 Avenue du Parc. 193—3

ON DEMANDE un jeune garçon utile à la cuisine, 1890 rue Ste Catherine. 193—2

ON DEMANDE un cocher et un cuisinier parlant l'anglais, bien recommandés, ou un couple marié. S'adresser A Ramsay & Fils, No 37 rue des Recollets. 193—3

A vendre ou à louer

A VENDRE par I. A. CHARLAND, 70 rue St-Jacques $625—Un lot 20 x 100 rue St-Denis. $2,200—Quatre logis rue Rivard, loués $330. $6,200—6 logis, rue St Ignace, loués $748. $49,400—21 logis, rue Lusignan, loués $1,570.

AVIS AUX PROPRIETAIRES—J'ai 250 acheteurs pour maisons entre les rues Notre-Dame et Ontario, Beaudry et des Seigneurs. S'adresser a J. A. Charland, 70 rue St-Jacques. 1a

A VENDRE—1000 voyages de blocs de bois sec, $1.50; bois pour allumer le poêle $2; érable coupé $2.50 le voyage. Prompte livraison. J. C. Macdiarmid & Cie, coin des rues St Jacques et Guy, Telephone Bell 8119. 171—3m

A VENDRE—Bons lots à bâtir sur les rues Shaw et Gain, quartier Ste Marie. S'a Joh Cowan, 18 rue St Alexis. 16,13,13,17,,20,22,24,27,29

A VENDRE, chaloupes à rames, de famille du meilleur fabricant. Gréement complet $27.50 en montant. Brown & Scriver, 209 rue McGill. 155—jno

A VENDRE—M. T. Piquet offre en vente sa place d'affaires (Magasin Général) située au centre du village du Sault-au-Recollet. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. 186—12

A VENDRE, une bonne jument avec voiture et sittelage, à moitié prix. S'adresser au bureau du *Monde Illustré*. 187—jno

A VENDRE, très bon marché, un état de boucher, bonne clientèle, excellente chance pour un commençant. S'adresser 1226 rue Ste Catherine. 190—8

A VENDRE, un hôtel avec licence, bonne clientèle, sera vendu à bon marché, bonne chance pour un commençant. Propriétaire se retirant d'affaires. S'adresser 2529 rue Notre-Dame. 192—6

A VENDRE, une boutique de barbier, élégamment gréée, située dans un endroit central, sera vendue à bon marché. S'adresser 15 Harris, 1 rue Edouard, coin de la rue Bleury. 192—6

A VENDRE, une maison à deux étages solage en pierre. S'adresser 808 rue Amherst, Conditions faciles. 193—6

A VENDRE une boutique de barbier, bonne clientele, bon marché. 677 rue St Laurent. 193—3

CHAMBRES ET PENSION, 17 rue des Allemands. 189—6

CHAMBRES et pension, aussi pensionnaires de table. 20 rue St Denis. 16,18,20,25,25,27 et 30 juin, 2 et 4 juillet

GRAND AVANTAGE—A vendre ou à louer, un magnifique atelier de photographe, sur une des principales rues de la ville. Conditions faciles. L'adresser à B. M. bureau de LA PRESSE. 186—jno

GROCERIE A VENDRE, établie dans une bonne localité. S'adresser sur les lieux. 677 rue Ste Catherine. 193—6

MAGASIN de grain et foin à vendre. S'adresser par lettre a O. F. bureau de La Presse. 190—6

Divers

AGENTS DEMANDÉS—Ayant introduit un moyen facile pour le paiement des primes, une grande Cie d'Assurance sur la vie désire des agents habiles et capables à travailler ce système spécialement. Payera par commission ou salaire. Adresser Ed. Remillard, agent général, Chambre 512 Batisse New-York Life, ou boite 2079. 193—6

PERDU, samedi 20 courant, une montre avec chaîne de dame en or sur la rue St Laurent, entre les rues Ontario et Lagauchetière. Récompense libérale à la personne qui la rapportera au No 225 rue Ste Elizabeth. 192—3

PERDU, le 18 courant, une vache à lait, sous poil rouge, cornes relevees. Récompense à la personne qui en donnera des nouvelles à Max. Vincent, Côte St Paul. 193—4

UN COUPLE ou deux messieurs trouveront une chambre au No 19 rue des Allemands. 190—6

MÈRES!

QUAND VOTRE ENFANT SOUFFRE ET CRIE DE DOULEUR

N'ALLEZ PAS

lui donner aucun sirop adoucissant ou narcotique injurieux, il se peut qu'il soit troublé par les vers, et qu'il ait besoin des

CRÊME de CHOCOLAT

— DE —

DAWSON

POUR LES VERS

Un spécialiste éminent pour les maladies des enfants dit: "Un besoin qui s'est fait sentir depuis très longtemps est enfin rempli par les CRÈMES DE CHOCOLAT DE DAWSON POUR LES VERS. Elles sont certaines, n'exigent aucun autre médicament, et étant préparées sous forme de crème de chocolat, les enfants ne les refusent jamais."

En vente dans toutes les Pharmacies

25 CTS LA BOITE 167

POLICES D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'annonceur est préparé à acheter toutes sortes de polices d'assurance sur la vie; spécialement les polices tontines et les polices dotation. Toute correspondance strictement confidentielle. S'adresser à A. Simard, boîte 1027, Montréal. 159—3m—M 6

Duhamel, Marceau & Merrill

AVOCATS

JOSEPH DUHAMEL, C. R.
F. R. MARCEAU, L. L. B.
ALFRED E. MERRILL, L. L. B.

1709 rue Notre-Dame

Batisse de la "Royale," vis-à-vis le Seminaire. Telephone No 2074. 1a

ARGENT A PRETER

Sur hypothèque, à 5, 5½ et 6 p.c. A vendre, une maison neuve 30 x 60 2 étages, bois et brique, solage en pierre, cuisine en arrière 15 x 20. Revenu $240: Nos 244 et 246 rue Rivard, ainsi plusieurs autres propriétés. 1 vitrine, 1 voiture de promenade couverte, 1 charrette à ressort. S'adresser à MARC TRUDEL, agent, 74 rue St-Jacques. 1a

AGENT A PRETER à n'importe quel montant, à 6 et 6½ pour cent, créances achetées.

H. SCHETAGNE, Notaire.
Bureau 62 rue St-Jacques, Montreal.
Residence 251 rue Richelieu, Ste Cunegonde

ARGENT A PRETER

sur propriétés bâties à Montreal ou sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à Perodeau & de Salaberry, notaires, bâtisse de la New York Life, Place d'Armes, Montreal. 1a

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 5 et 6 pour cent

L. BELANGER
NOTAIRE
58 RUE SAINT-JACQUES
ET
116—RUE VISITATION—116

$1,000 A GAGNER

En achetant au prix de $4,900 une maison estimée à $5,900 à la corporation et donnant un loyer de $468.

Conditions: $1,000 de suite et le reste à volonté. S'adresser à

O. BOUCHARD, L. L. B.,
Notaire,
No 25 rue St Jacques.

Téléphone Bell 2815. 1a

ROY & CIE

Meubliers et Bourreurs

1717 Ste-Catherine, (Près de la rue St-Denis) Montreal. Meubles de salon, dosiers en fil de fer. Reparations executées promptement et d'une manière irreprochable. 145—jno

AVIS

L. J. HERARD

Marchand de ferronneries a transporté son établissement au

No 26 RUE SAINT-LAURENT

JOS. LAMOUREUX

Marchand-tailleur, No 1691 rue Ste-Catherine. Toutes commandes exécutées soigneusement. Un essai prix. Une visite est respectueusement sollicitée. Téléphone Bell: 6638. 1a

Ecole de dessin et de peinture

Cours d'après nature et d'après l'antique. Leçons privées données à l'atelier ou à domicile. Classe du soir trois fois par semaine.

E. LEFEUNTEUN, ARTISTE PEINTRE,
No 62 rue St-Jacques, Montreal.

JOS. PERREAULT

Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 153 rue Amherst, coin Ste-Catherine, Montréal. Téléphone Bell 6853. Prix très modérés. 6 m

OCTAVE GILBERT

Ferblantier, Plombier et Couvreur, Poseur d'appareils à l'eau chaude, à vapeur et à gaz, etc., etc. 903 rue Craig, près de la rue Saint-Laurent, Montreal. Téléphone Bell 6783. Prix très modérés. 1 a

BASTIEN & GAGNON

PLOMBIERS SANITAIRES

Ferblantiers et Couvreurs

Poseurs d'Appareils a Gaz, a Air, a Eau chaude et a Vapeur, Haute et Basse pression.

1955 RUE STE-CATHERINE

Prix très modérés. Téléphone Bell, 6742

V. LACOMBE

Architecte et Mesureur

897 rue Ste-Catherine

MONTREAL

MUSIQUE NOUVELLE

"Song that reached my heart," 20c; arrangé pour piano, de difficulté moyenne par l'auteur des valses Vera, Ilma et Diana, et ce charmant morceau "La Reine des Amazones," une 20c; "Soldier's Joy," 10c, charmante marche facile par Keller, auteur des Cloches de la Chapelle, 10c, et de la valse "Mon cœur et moi, 30c; la romantique valse de Godard, jouée au Parc Sohmer, 10c, et une jolie chanson française, "Une nuit d'été," 15c, sentimentale par G. Thomas, son dernier morceau, le tout par la malle. W. STREET, 29 rue Bleury.

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS de SCIAGE

92—Rue Sanguinet—92

MONTRÉAL

Clos Coin des rues Sanguinet et Dorchester. Téléphone No 166. Bassin Wellington, en face des bureaux du G. T. Téléphone 1149.

La Celebre Poudre a Patisserie

COOK'S FRIEND

La meilleure et la seule sur laquelle on puisse compter sous tous les rapports.

Assurez-vous que chaque paquet porte cette vignette.

Et le nom du seul fabricant, W. D. McLAREN
Aucune autre n'est véritable

COGNAC

E. PUET

médaillé à toutes les expositions; hautement recommandé par les médecins.

Bettar Bikina, 6 médailles d'or. Tonique digestif et supérieur à tous les bitters connus. Liqueurs extra-fines de la maison Gravet Guilhois et Cie, 14 médailles et diplômes d'honneur.

JULES GIROUX
Seul agent général, 10 et 12 rue Claude, Montreal.
ARTHUR LEFAIVRE,
Représentant. —1a

BOIS FRANC ET MOU

A l'abri des intempéries. Bon et sain.

Prix de $5.00, $6.00 la corde

Livré gratuitement à une partie quelconque de la ville, chez

D. WHELAN

Marchand de Bois et de Charbon

COIN DES RUES AMHERST ET CRAIG.

Je ne garde que du bois du haut Canada.

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

REMÈDE NATUREL POUR LES Attaques d'Epilepsie, mal caduc, Hystérie, Danse de St-Guy, Maladies Nerveuses, Hypocondrie, Mélancolie, Imbécilité, Insomnie, Etourdissement, Debilité du cerveau et de la moelle epinière, etc.

MANKATO, MINN., 30 Sept. 1887

A qui cela concerne:

Je soussigné présentement certifie, que j'ai employé beaucoup de medecins et une haute reputation dans les grandes villes de l'Ouest, durant six ans, pour guerir une fille d'une maladie nerveuse, sans sans succès. Je fus conseillé de votre Rev. E. KOENIG, de Fort Wayne, Ind., qui était reputé comme ayant résidé bien dans de pareils cas. Je puis fier de dire que par son traitement habile, ma fille fut entièrement guerie en peu de temps et ne manque refuse d'accepter aucune remuneration pour ses services. Je le recommande avec plaisir a tous qui nécessitent ses soins. Ma fille et moi-même n'oublierons jamais la reconnaissance que nous lui devons.

JOHN SCHWEITZER.

Assermenté devant moi ce trentième jour de septembre, A. D. 1887.

W. B. DAVIS,
Clerc de la Cour Municipale, Mankato, Minn.

Notre BROCHURE pour les personnes sujettes aux maladies nerveuses sera envoyée GRATUITEMENT à toute adresse et les malades pauvres peuvent aussi obtenir une medecine de nous SANS FRAIS. Ce remède a été preparé par le rev. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., pendant les dix dernières années, et il est actuellement preparé sous sa direction par la

KOENIG MEDECINE CO.,
50 rue W. Madison, coin de la rue Clinton, Chicago, Ill.

A vendre par les droguistes. Prix $1.25 la bouteille ou 6 bouteilles, $5.

En vente chez L. LEONARD, 113 rue St Laurent, Montreal. 4 b

P. B. MIGNAULT

AVOCAT

Bâtisse de la New York Life, (chambre 61) Coin Place d'Armes et St Jacques

Entree par l'elevateur. Telephone 2333

C. A. Corneiller, C.R. F. E. Villeneuve, L.L.B.

CORNELLIER & VILLENEUVE

AVOCATS

71a rue St-Jacques

165—jno

DR. C. LAVIOLETTE

Membre de la Société Française d'Otologie et de Laryngologie de Paris, et médecin au dispensaire des maladies du Nez et de la Gorge, de l'Hôpital Notre-Dame.

"Maladies du Nez, de la Gorge et des Oreilles."

Heures de consultations—Lundi, Mercredi et Vendredi, de 9 à 11 hrs a.m., 2 à 4 et 7 à 8 hrs p.m. Mardi, Jeudi et Samedi, de 2 à 4 et 7 à 8 p.m.

490 rue St-Denis, Montreal.

Téléphone 6859. 6m

Le Docteur P. PHILIPPE

Ancien Interne en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris.

Spécialité: Maladie des Femmes

86 Rue BERRI, MONTREAL

Heures de consultations: 9 à 10 a.m., 1 à 3 p.m., 8 à 9 p.m. Excepté le dimanche. 1a

Drs. MATHIEU & BERNIER

CHIRURGIENS-DENTISTES

Coin des rues Champ-de-Mars et Bensecours

Extraction de dents sans douleurs avec les procédés les plus perfectionnés. 153

A. McARTHUR & CIE

Ont déménagé leur bureau et leur entrepôt au

No 650 RUE CRAIG

où ils auront toujours en main un assortiment complet de papier à envelopper, feutre à toiture, goudron, poix, etc.

Fabrique de papier de Joliette.

Fabrique coin des rues du Havre et Logan, Montréal. 175—

T. A. GAUVREAU & CO

QUEBEC

CIMENTS HYDRAULIQUES—SEULS AGENTS

LACOSTE & CIE

589 et 594 Rue Notre-Dame, Montréal

E. LEFEUNTEUN

Artiste-Peintre, tableaux, décorations, portraits, 62 rue St-Jacques, Montréal. 1a

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

73 RUE ST-JACQUES

BATISSE PERRAULT

DORE & CHARBONNEAU

Ingénieurs civils, Arpenteurs, Architectes et Solliciteurs de patentes

15 — COTE SAINT-LAMBERT — 15

MONTREAL

J. E. DORÉ, I. C. Bell Telephone 2693
T. J. CHARBONNEAU, I. C. A. P. 1a

MIGNAULT & BELANGER

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS

Bureau: Batisse de la New York Life Chambre 611

Brevets d'invention, marques de commerce pour le Canada et l'etranger. 1a

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'école polytechnique)

INGENIEUR CIVIL ET ARPENTEUR

10 RUE ST-JACQUES

En face du carré de la Place d'Armes.

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de commerce, etc., preparees pour le Canada et l'etranger. 1a

ARTHUR VINCENT L. J. DEMERS

VINCENT & DEMERS

Eleves diplomés de l'école polytechnique

Ingénieurs civils, Architectes et Arpenteurs

1598 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL

Brevets d'invention. 1a

ALPHONSE LABADIE

Agent d'Immeubles, Assurance, Prêts et Collections, 15 Côte St-Lambert, Montreal.

Téléphone Fédéral 885. B. B. P., 1095.

Avec MM. LaBadie & LaBadie, Notaires.

Argent à prêter. 1a

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur à l'Ecole des Arts)

ARTISTE PEINTRE

Décoration d'édifices publics, religieux et civils. Résidence: 43 rue DES ALLEMANDS.

Ateliers: 7 rue STE-JULIE 1a

A. FISET, L.L.B.

NOTAIRE

73 RUE ST-JACQUES

Argent à prêter sur hypothèque. Reglement de successions et de faillites. Téléphone Bell 2776. 1a

MEUBLES!

Pour sets de chambres et salons rendez-vous

— CHEZ —

L. R. VALIQUETTE

254 Rue St Laurent

157

H. A. MILLER

Peintre de maisons, d'enseignes et de vitraux, tapissier et décorateur, doreur, vitrier, imitateur, blanchisseur, etc.

1996 RUE STE-CATHERINE

No 62

FEUILLETON DE *LA PRESSE*

LE SECRET D'UNE ÂME

DEUXIÈME PARTIE

ROSÉE DU MEURTRE

(Suite)

Mais la mère Barabas, déjà remise, haussait les épaules.

— Nous n'avons pas de secret pour Victor.

— Je croyais Victor un honnête homme...

Il parait que je me trompais...

Un peu décontenancé, l'agent ne répondit pas.

En priant sa sœur de lui communiquer les papiers, Victor n'avait eu d'autre idée que celle de suivre une piste possible; il avait étudié le meurtre de Lafistole, il savait que Séverac était mort avant d'avoir pu se défendre: il flairait en tout cela du mystère, et, en bon chien de chasse, il n'abandonnait pas la piste.

Ce qui l'avait étonné, surtout, c'était de trouver ces papiers entre les mains de l'ancien clerc de M. Chavarot.

La première idée qu'il lui vint, ce fut que Lafistole les avait volés et qu'il avait eu l'intention de s'en servir contre la famille d'Hautefort.

La mère Barabas n'était venue qu'en second dans son intention de chantage.

Lancé sur une pareille route, l'agent se flattait de ne pas être longtemps sans découvrir la vérité.

Barabas s'approcha de la table, ramassa les papiers du dossier Bastien avec autant de soins que s'il se fût agi de billets de banque, les remit dans le coffret et emporta celle-ci dans sa chambre.

Puis il revint:

— Victor, dit-il, puis-je compter sur ta discrétion?

L'agent de police hésita, puis ce fut résolument qu'il dit:

— Oui, aussi longtemps que je croirai que ce secret ne

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME, Editeur.
No 9 RUE SAINT-JACQUES.
MONTREAL.

ABONNEMENT

Edition quotidienne..... $3.00 par année, $1.00 pour 4 mois, $1.50 pour 6 mois.
Edition hebdomadaire.. $1.00 par année, 50 cts pour 6 mois.

PAYABLE D'AVANCE.
"LA PRESSE"
Boîte 1173, B. P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION

Pour la semaine finissant le 20 Juin 1891.

Lundi.....	20,179
Mardi.....	20,207
Mercredi.....	20,219
Jeudi.....	20,191
Vendredi.....	20,236
Samedi.....	21,598
Total.....	122,630

Moyenne par jour de la circulation pour la semaine finissant le 20 juin 1891:

20,438

MONTREAL, 24 JUIN 1891

L'honorable M. Blake est descendu à la Malbaie où il se propose de passer tout l'été avec sa famille.

On annonce le mariage prochain du prince Ferdinand de Bulgarie avec l'archiduchesse Louise de Toscane.

Les conservateurs du comté de Stanstead ont décidé d'avoir un grand pique-nique politique en septembre prochain.

Par suite de la création des nouveaux cardinaux Rotelli et Grusha, le Sacré Collège se compose actuellement de 64 cardinaux. Par nationalité, ces 64 cardinaux se divisent comme suit: 34 italiens, 8 français, 6 autrichiens, 4 espagnols, 2 anglais, 2 portugais, 1 polonais, 1 belge, 1 suisse, 1 américain, 1 canadien et 1 australien.

Le Sacré Collège, au complet, doit comprendre 80 cardinaux, mais pour des raisons diverses, ce nombre n'a jamais été atteint ni sous Pie IX ni sous Léon XIII.

Il ne manque pas de choses très intéressantes dans le numéro du *Monde Illustré* de cette semaine. Nous signalons à l'attention de nos lecteurs les gravures, et surtout le joli portrait de M. Pierre Loti, le nouvel académicien, ainsi que le charmant tableau "Rêverie". Dans le texte nous leur recommandons la causerie très instructive et amusante de M. Léon Ledieu, une notice biographique de Pierre Loti, fort belle, une autre de Théodore de Banville par M. J. de Lorde, bien délicate, un article de variétés sur Montréal, signé E. Z. Massicotte, une esquisse nouvelle de Camille Debans et de jolies poésies.

PATRIOTES ET CHOUAYENS

La Presse, dès le jour où la *Patrie* a publié l'odieuse lettre qu'un de ses correspondants lui avait adressée sur feu M. F. X. Prieur, a mis le public en garde contre la polémique que les amis de l'organe libéral voulaient faire autour des victimes de 37. Il s'agissait, disions-nous d'une manœuvre politique tentée par le parti qui, après avoir exploité le cadavre de Riel, veut aujourd'hui escompter la popularité des combattants de 37 et de 38.

La Presse ne se trompait pas, et la *Patrie* le prouve dans l'article qu'elle a publié sous le titre "Patriotes et Chouayens," dans son numéro d'hier.

Elle dit dans cette critique de mauvaise foi:

"N'est-il pas de notoriété publique que les quatre journaux *conservateurs* de Montréal, la *Minerve*, La Presse, le *Monde* et l'*Etendard* se sont opposés à l'idée de décorer le monument des patriotes et à la translation des restes du Dr Chénier au cimetière de la Côte des Neiges."

Nous n'avons pas mission de répondre pour nos confrères, mais quant à ce qui concerne La Presse nous donnons le démenti le plus formel à l'insinuation de la *Patrie*.

La Presse n'a publié sur cette question qu'un article, le 18 juin; dans cet article nous avons usé du droit imprescriptible qu'a tout journaliste de parler de l'histoire de son pays et d'en juger les faits selon sa conscience. Nous avons été sévère, très sévère, nous l'avouons, pour les chefs:

qui ont eu si peu de cœur, qu'un bon nombre ont refusé lâchement de prendre les armes après avoir soulevé de généreux mais ignorants campagnards.

Mais parlant des malheureux qu'on avait criminellement poussés sur les baïonnettes anglaises nous disions:

Mais il y eut des braves aussi, des gens convaincus de la sainteté de leur cause, ayant eu le respect des lois de la guerre et des droits de la propriété tout en accomplissant un devoir sacré à leurs yeux. Ceux-là sont morts en homme de cœur. Leurs intentions étaient honorables et ils sont restés dignes de tous les honneurs.

Et c'est au journal, au journaliste, qui a écrit ces lignes que la *Patrie* ose adresser l'épithète de *chouayen*.

Quand la *Patrie* dit que La Presse s'est opposée à l'idée de décorer le monument des patriotes, elle ment effrontément, car nous disions sur ce point:

Est-ce à dire pour cela qu'il n'est pas à propos de célébrer la fête de dimanche, après surtout le dessein clairement exprimé par le curé de Notre-Dame, de rehausser de l'éclat religieux la fête civile.

Nous ne sommes pas prêts à aller aussi loin.

Le jeu de la *Patrie* est visible, elle le découvre à chaque ligne de son article. Pour elle un conserteur est un chouayen; elle le dit, elle le crie sur les toits, en attendant qu'elle le fasse crier sur les hustings.

Elle ne peut par exemple effacer de ses colonnes cette lettre où elle refusait à la dépouille de M. F. X. Prieur, l'entrée du monument des patriotes.

Elle en a tellement honte qu'elle dit hier dans un entrefilet:

Au lieu donc de s'être opposé à ce que le corps de M. Prieur fût déposé dans la crypte, c'est M. Beaugrand qui le premier y a formellement donné *son consentement*.

Son consentement! est-ce que le monument des patriotes est la chose, la propriété de M. Beaugrand?

Peu importe, ce consentement eût-il été donné, n'atténue nullement l'injure que M. Beaugrand adressait à la mémoire de M. F. X. Prieur, en écrivant, sous sa signature dans la *Patrie* du 26 mai:

Maintenant que j'y songe, je trouve cependant que M. Fréchette a raison.

Et c'est après avoir approuvé M. Fréchette, l'auteur, paraît-il, de la lettre signée *Un souscripteur au monument* que la *Patrie* nie avoir insulté à la mémoire d'un patriote de 38.

Les patriotes sont les hommes qui jugent l'histoire sans parti pris, qui rendent justice aux hommes de bonne foi ayant souffert pour leur pays et qui condamnent sans peur les ambitieux exploitant les sentiment patriotiques des masses. Les chouayens sont ces politiciens sans vergogne qui pour escalader le pouvoir ne cessent de souffler la haine et de faire appel aux préjugés de race et de religion. C'est ce que la *Patrie* a toujours fait.

LETTRE ENCYCLIQUE
DE
N. T. S. P. LEON XIII
PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

(Suite et fin)

Nous savons que dans les premiers âges de l'Eglise, on lui faisait un crime de l'indigence de ses membres, condamnés à vivre d'aumônes ou de travail. Mais, dénués comme ils étaient de richesses et de puissance, ils surent se concilier la faveur des riches et la protection des puissants. On pouvait les voir diligents, laborieux, pacifiques, modèles de justice et surtout de charité. Au spectacle d'une vie si parfaite et de mœurs si pures, tous les préjugés se dissipèrent, le sarcasme se tut et les fictions d'une superstition invétérée s'évanouirent peu à peu devant la vérité chrétienne. — Le sort de la classe ouvrière, telle est la question qui s'agite aujourd'hui: elle sera résolue par la raison ou sans elle, et il ne peut être indifférent aux nations qu'elle soit résolue par l'une ou par l'autre voie. Or, les ouvriers chrétiens la résoudront facilement par la raison si, unis en sociétés et conduits par une direction prudente, ils entrent dans la voie où leurs pères et leurs ancêtres trouvèrent leur salut et celui des peuples. Quelle que soit dans les hommes la force des préjugés et des passions, si une volonté perverse n'a pas entièrement étouffé le sentiment du juste et de l'honnête, il faudra que tôt ou tard la bienveillance publique se tourne vers ces ouvriers qu'on aura vus actifs et modestes, mettant l'équité avant le gain et préférant à tout la religion du devoir.

Il résultera de là cet autre avantage, que l'espoir et de grandes facilités de salut seront offerts à ces ouvriers qui vivent dans le mépris de la foi chrétienne ou dans les habitudes qu'elle réprouve.

Ils comprennent d'ordinaire, ces ouvriers, qu'ils ont été le jouet d'espérances trompeuses et d'apparences mensongères. Car ils sentent, par les traitements inhumains qu'ils reçoivent de leurs maîtres, qu'ils n'en sont guère estimés qu'au poids de l'or produit par leur travail; quant aux sociétés qui les ont circonvenus, ils voient bien qu'à la place de la charité et de l'amour, ils n'y trouvent que les discordes intestines, ces compagnes inséparables de la pauvreté insolente et incrédule. L'âme brisée, le corps exténué, combien qui voudraient secouer un joug si humiliant? Mais, soit respect humain, soit crainte de l'indigence, ils ne l'osent pas. Eh bien à tous ces ouvriers, les sociétés catholiques peuvent être d'une merveilleuse utilité, si, hésitant, elles les invitent à venir chercher dans leur sein un remède à tous leurs maux: si, repentants, elles les accueillent avec empressement, et leur assurent sauvegarde et protection.

Que toutes les forces vives des sociétés s'unissent donc à l'action toujours divine de l'Eglise pour triompher des maux présents et préparer par la charité un meilleur avenir à la condition de la classe ouvrière.

Vous voyez, Vénérables Frères, par qui et par quels moyens cette cause si difficile demande à être traitée et résolue. Que chacun se mette à la part qui lui incombe, et cela sans délai, de peur qu'en différant le remède, on ne rende incurable un mal déjà grave. Que les gouvernants fassent usage de l'autorité protectrice des lois et des institutions; que les riches et les maîtres se rappellent leurs devoirs; que les ouvriers dont le sort est en jeu poursuivent leurs intérêts par des voies légitimes, et puisque la religion seule, comme nous l'avons dit dès le début, est capable de détruire le mal dans sa racine, que tous se rappellent que la première condition à réaliser, c'est la restauration des mœurs chrétiennes, dans lesquelles même les moyens suggérés par la prudence humaine comme les plus efficaces seront peu aptes à produire de salutaires résultats. — Quant à l'Eglise, son action ne fera jamais défaut en aucune manière et sera d'autant plus féconde qu'elle aura pu se développer avec plus de liberté, et ceci, nous désirons que ceux-là surtout le comprennent dont la mission est de veiller au bien public. Que les ministres sacrés déploient toutes les forces de leur âmes et toutes les industries d'un vrai zèle, et que, sous l'autorité de vos paroles et de vos exemples, Vénérables Frères, ils ne cessent d'inculquer aux hommes de toutes les classes les règles évangéliques de la vie chrétienne; qu'ils travaillent de tout leur pouvoir au salut des peuples, et par-dessus tout qu'ils s'appliquent à nourrir en eux-mêmes et à faire naître dans les autres, depuis les plus élevés jusqu'aux plus humbles, la charité, reine et maîtresse de toutes les vertus.

C'est en effet, d'une abondante effusion de charité qu'il faut principalement attendre le salut; Nous parlons de la charité chrétienne, qui résume tout l'Evangile et qui, toujours prête à se dévouer au soulagement du prochain, est un antidote très assuré contre l'arrogance du siècle et l'amour immodéré de soi-même: vertu dont l'apôtre Saint Paul a décrit les offices et les traits divins dans ces paroles: *La charité est patiente; elle est bénigne; elle ne cherche pas son propre intérêt; elle souffre tout; elle supporte tout.*

Comme gage des faveurs divines et en témoignage de Notre bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur, à chacun de vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos fidèles, la bénédiction apostolique dans le Seigneur.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 mai de l'année 1891, de Notre Pontificat la quatorzième.

LÉON XIII, PAPE.

— L'arôme du cigare Reliance Rosebud est aussi enivrant que les parfums du printemps. 192—3

Petit Séminaire de Montréal

La distribution des prix se fera jeudi prochain, le 25 juin, à 8 heures a.m.

F. LELANDAIS,
193—2 Directeur.

Louis Cyr

Louis Cyr, le Samson canadien, a lancé un défi de $1,000 à Sébastien Miller. Ce dernier a accepté et a déposé l'argent entre les mains des propriétaires du parc Sohmer. Vendredi soir, le 26 juin, les deux hercules se rencontreront et feront voir leur force, alors les juges ainsi que les lutteurs s'entendront pour fixer les points nécessaires ainsi que le jour ou le soir de la lutte finale. M. Louis Cyr a pleine confiance et semble certain de la victoire, cependant il dit que c'est le plus redoutable adversaire qu'il connaît. Sébastien Miller a eu une réputation universelle. Ce dernier possède une cinquantaine de médailles qu'il a remporté soit comme lutteur où il excelle ou comme hercule. Enfin nous allons avoir une lutte comme nous n'en avons jamais eu à Montréal. Rendez-vous à bonne heure vendredi soir au parc Sohmer. Le prix d'entrée n'est que de 10c. 193—2

Mes Dames—Vous êtes priées de venir voir l'immense choix que nous vous offrons en pardessus pour la pluie. Argent comptant ou à la semaine, Chs. Desjardins et Cie, 1537 rue Sainte Catherine, Montréal. 184—jno

—Fumez le cigare "Minerva" à 5 cents. 183—jno

"German Syrup"

Pour Maux de Gorge et de Poumons

Hémorrhagie Cinq Ans

"J'ai été malade pendant cinq ans, "j'ai eu les meilleurs "médecins, et j'ai pri "ma première dose, "de Sirop Allemand avec quelque doute "sur son efficacité. Son premier effet "fut de me faire dormir pendant quel- "ques heures. Je ne souffris plus d'hé- "morrhagie ce jour-là, mais le lende- "main j'en eus une attaque qui s'arrêta "presqu'immédiatement. Le troisième "jour je ne crachais plus de sang et "j'avais gagné beaucoup de forces. Le "quatrième jour, je dinai, c'était la pre- "mière nourriture solide que je prenais "depuis six mois."

"Depuis ce temps, je suis devenu convalescent et je me promène déjà dans "ma chambre. On croyait ma mort inévitable, et ma guérison a causé une "surprise générale. Nous ne pouvons "pas douter de l'efficacité du Sirop "Allemand, car j'avais eu une attaque "un instant avant de m'en être servi. Le "bien ressenti fut après la "première dose." J. R. LOUGHEAD, Adelaide, Australie. (17)

J. PICOT, PARIS, SEUL PROPRIETAIRE

LESSIVE PHENIX

Rend douce l'eau dure.
Rend plus blanc le linge blanc.
Rend les flanelles douces et nettes.
Fait disparaitre les taches de fruits.
Rend le ferblanc brillant comme argent.
Rend l'éclat aux peintures.
Rend les faïences propres et nettes.
Rend les vitres transparentes comme le cristal.
Rend les baignoires et bassins propres et brillants.

LE SEUL ARTICLE QUI NETTOIE LE ZINC.

En vente partout chez les Epiciers et Droguistes.

USINE A MONTREAL.

EVANS AND SONS, SEULS AGENTS.

Colonne Carsley

DÉPARTEMENT

D'INDIENNES

-8-

Grandes Quantités

-8-

De Marchandises offertes en Vente au Détail

AUJOURD'HUI

et les jours suivants durant tout ce mois.

Quarante à cinquante caisses d'Idiennes de 1ère classe, ainsi que Sateens

A des prix beaucoup au-dessous des prix réguliers.

S. CARSLEY
Rue Notre Dame

Lot Numéro Un

Le lot numéro Un comprend plusieurs caisses de jolies

Indiennes de Couleurs

qui ne changent pas, qualités assorties, valant de 8½ à 9c. Votre choix de tout ce lot à

5c la verge

durant la vente des Indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Lot Numéro Deux

Le lot numéro deux comprend deux cents pièces d'indiennes de couleurs qui ne changent pas.

Batiste et Indiennes imprimées

valeur ordinaire 10c et 11c. Votre choix pour ce lot à

8c la verge

seulement durant la vente d'indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Lot Numéro Trois

C'est un lot mélangé

D'Indiennes et Batistes
DE PREMIERE CLASSE

ordinairement vendues 12c à 13c. Ces marchandises sont réduites à 9c la verge seulement durant la vente d'indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Lot Numéro Quatre

Le quatrième lot est très attrayant. Il y a trois qualités différentes, à 13c, 14c et 15c qui méritent d'être examinées. Votre choix à 11c la verge durant la vente d'indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Lot Numéro Cinq

Le lot comprend une grande quantité d'indiennes et sateens, dessins les plus choisis, vendus ailleurs 15c et 17c la verge. Notre prix pour cet immense lot est 12½c la verge durant la vente d'indiennes à bon marché chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Lot Numéro Six

Le lot numéro six est un choix des marchandises les plus artistiques, patrons anglais et français.

Sateens et Indiennes

Prix ordinaires 18c et 20c. Nous offrons ce lot à 15c la verge durant la vente d'indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame.

Lot Numéro Sept

Dans le lot numéro sept on trouvera les patrons les plus nouveaux et les plus fashionables en

INDIENNES, SATEENS ET BATISTE

qui aient jamais été exportés au Canada. Ces marchandises seront exposées comme étant nouvelles dans d'autres magasins l'été prochain. Prix régulier, 25c à 30c. Votre choix pour 18c la verge durant la vente d'Indiennes chez

S. CARSLEY
Rue Notre-Dame

Huitième et Dernier Lot

Tous ces élégants dessins français en Batistes et Sateens qui se vendent de 34 à 37c seront vendus à **20c la verge**, durant la vente d'indiennes chez

S. CARSLEY

Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1713 et 1777 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

Téléphones Bell, 2620; Fédéral,

ATTRACTION SANS PRECEDENT

Plus de deux millions distribués

L.S.L.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

Incorporée par la législature pour des fins d'éducation et de charité, et reconnue dans la constitution actuelle de l'Etat, en 1879, par une majorité écrasante du vote populaire.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (en Juin et en Décembre), et les tirages à NOMBRE SIMPLE ont lieu dans chacun des autres dix mois de l'année. Tous les tirages se font en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.

Renommée depuis vingt ans pour l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des prix.

Certifié comme suit:

"Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements pour tous les tirages mensuels et semi-annuels de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons personnellement les tirages mêmes, et que ces tirages sont faits avec honnêteté, impartialité et bonne foi envers tout le monde; et nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec notre fac simile de notre signature dans ses annonces."

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Nous soussignés, banques et banquiers, paierons tous les prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés. Louisiana Nat'l Bk.
PIERRE LANAUX, Prés. State Nat'l Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans Nat'l Bk.
CARL KOHN, Pres. Union National Bank.

Grand Tirage Mensuel

A l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans

Mardi, 14 Juillet 1891.

PRIX CAPITAL: $300,000

100 000 billets dans la roue

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE	$300,000, soit	$300,000
1 PRIX DE	100,000, soit	100,000
1 PRIX DE	50,000, soit	50,000
1 PRIX DE	25,000, soit	25,000
2 PRIX DE	10,000, soit	20,000
5 PRIX DE	5,000, soit	25,000
25 PRIX DE	1,000, soit	25,000
100 PRIX DE	500, soit	50,000
200 PRIX DE	300, soit	60,000
500 PRIX DE	200, soit	100,000
PRIX APPROXIMATIFS		
100 PRIX DE	$500, soit	$50,000
100 PRIX DE	300, soit	30,000
100 PRIX DE	200, soit	20,000
PRIX TERMINAUX		
999 PRIX DE	$100, soit	$99,900
999 PRIX DE	$100, soit	$99,900
3,134 prix se montant a . . .		$1,054,800

PRIX DES BILLETS:
Billets complets, $20: Demi-billets, $10. Quarts, $5; Dixièmes, $2; Vingtièmes, $1

Prix des clubs, 55 billets d'une piastre pour $50.

Taux spéciaux pour les agents. Agents demandés partout.

IMPORTANT—Envoyez tout argent par l'Express à nos frais, pour tout envoi de pas moins de cinq piastres, pour lesquelles nous paierons tous les frais, et nous payons tous les frais d'Express sur BILLETS et LISTES DES PRIX envoyés à nos correspondants.

ADRESSEZ:
PAUL CONRAD,
NOUVELLE-ORLEANS, La

Donnez l'adresse complète et faites la signature lisible.

Le congrès ayant dernièrement adopté une loi prohibant l'emploi de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les liste de prix, jusqu'à ce que les tribunaux aient décidé la question de NOS DROITS COMME INSTITUTION DE L'ETAT.

Les autorités postales, cependant, continuent à délivrer toutes les lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais non les lettres, CHARGEES à lui adressées.

Les listes officielles des prix seront envoyées sur demande à tous les agents locaux, après chaque tirage, en n'importe quelle quantité, par express, FRANCHES DE PORT.

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui forme partie de la constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été déclarée par la Cour Suprême des E. U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

La législature de l'Etat de la Louisiane, qui s'est ajournée le 10 juillet cette année, a ordonné qu'un amendement à la constitution de l'Etat soit soumis au peuple, à une élection qui aura lieu en 1892, amendement destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf. C'est l'opinion générale que le vote populaire sera en faveur de la loterie.

—A LA—

Ville DE Montréal

PRIMES! PRIMES!

Après le succès immense qu'a eu notre prime, consistant en une bouteille d'Eau de Floride offerte gracieusement à nos clients pendant un mois, Nous avons décidé de donner, maintenant, en prime, une magnifique

BOITE DE 6 SAVONS DE - - TOILETTE - -

d'un parfum exquis et d'une grande finesse.

C'est une magnifique valeur, qui nous sommes certains, plaira à notre nombreuse clientèle.

Indiennes! Indiennes!

La semaine prochaine commencera une vente d'indiennes, sans précédent dans les annales du commerce de Montréal.

Plusieurs caisses sont actuellement à la douane, contenant les plus belles Indiennes Françaises qui aient jamais paru sur le marché en Canada.

Ces Indiennes ainsi que plusieurs caisses de Challis seront vendues à des prix extraordinaires de bon marché.

Cie Générale des Bazars

COIN DES RUES

Ste-Catherine et St-Laurent

22, 24, 26

LA GRANDE PRESCRIPTION ANGLAISE.

Un remède efficace en usage depuis au-delà de 30 ans dans des milliers de cas. Guérit la Spermatorrhée, la Impuissance (AVANT) Nervosité, les Rêvasseries, (APRES) l'Impuissance et toutes les maladies causées par l'abus de soi-même. Six paquets sont garantis guérir lorsque tous les autres remèdes ont fait défaut. Demandez à votre pharmacien les Grandes Prescriptions Anglaises. 1 boîte $1, 6 boîtes $5. Envoyés par la malle sous enveloppe, Eureka Chemical Co., Détroit, Mich., ou F. E. McGale, 2123, rue Notre-Dame, Montréal.

LA LOTERIE
— DE LA —
Province de Québec
Autorisée par la Législature.

DEUX TIRAGES PAR MOIS

Les Tirages ont lieu le premier mercredi et le troisième mercredi de chaque mois.

VALEUR DES LOTS

$52,740.00

Tous les lots sont tirés à chaque tirage

Prochains Tirages, 1 et 15 Juillet

Rappelez-vous que le gros lot est de

$15,000

Prix du Billet.... $1.00
11 Billets pour... $10.

Pour $1 vous pouvez gagner $15.000
Pour $1 vous pouvez gagner 5.000
Pour $1 vous pouvez gagner 2.500
Pour $1 vous pouvez gagner 1.250

Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500, au total de $28,990.

N'oubliez pas qu'avec le même billet vous pouvez gagner plus d'un lot. Par exemple, vous pouvez gagner un lot quelconque parmi ceux qui sont tirés un par un, et le numéro de votre billet peut aussi se trouver dans la série de ceux qui gagnent les lots approximatifs de $25.00, de $15,00 et de $10.00, et avoir droit en outre à un lot de $5,00 s'il se termine par les deux chiffres terminaux d'un des gros lots.

Nomenclature des Lots

1	Immeuble.....	$15,000	$15,000
1	do	5,000	5,000
1	do	2,500	2,500
1	do	1,250	1,250
2	Immeubles	500	1,000
5	Ameublement.....	250	1,250
25	Montres.....	50	1,250
100	do	25	2,500
200	do	15	3,000
500	do	10	5,000

Lots Approximatifs

100	Montres.....	25	2,500
100	do	15	1,500
100	do	10	1,000
999	do	5	4,995
999	do	5	4,995
3134	Lots valant		$52,740

Les demandes de billets sont reçues jusqu'à cinq heures la veille du tirage. Toute demande par le courier parvenant le jour même du tirage, est appliquée au tirage suivant.

Les tirages se font au siège de la Loterie, No 81 rue St Jacques, Montréal, à 10½ heures du matin, heure précise.

Pour Billets, Circulaires, Agences et renseignements quelconques, s'adresser au gérant.

Agents demandés partout

S. E. LEFEBVRE,
Gérant,
81 rue St-Jacques,
Montréal.
Téléphone 2876. 20,24,27

La Loterie de la Province de Québec, deux tirages par mois. Prochains tirages, 1 et 15 juillet.
20,24,27

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & Co.'s
Breakfast Cocoa

Dont l'excédent d'huile a été enlevé,

Est Absolument pur et soluble.

Aucun produit Chimique

n'est employé pour sa préparation. Il a *plus de trois fois la force* du cacao mélangé avec l'amidon, l'arrow-root ou le sucre; il est donc bien plus économique, *coûtant moins d'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, fortifiant, FACILE A DIGÉRER, et convient admirablement aux malades aussi bien qu'aux personnes en bonne santé.

Se vend partout chez les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY. A obtenu *les plus hautes récompenses.* — Dépôt dans toutes les pharmacies.

HENRY BIRKS & CIE
—BIJOUTIERS—

vous invitent à examiner leur splendide étalage de nouveaux articles de choix pour

Cadeaux de noces, etc., montres de belle qualité, beaux bijoux articles en argent plaqué, belles chaines, coutellerie artistique en métal, etc

235 ET 237 RUE ST-JACQUES

Donnera du Ton aux Nerfs,
Donnera de la Force aux Muscles,
Donnera de l'Embonpoint,

D. L. Emulsion.

Donnera de l'Appétit,
Donnera du Soulagement aux Consomptifs,
Donnera Fin à la Toux Chronique et guérira les Poumons.

PHARMACIE FRANÇAISE :—: TH. CHIVÉ

BANDAGES! BANDAGES!

Traitement rationel de la **CONSOMPTION** avec 1° le **Karabé**, à base d'extrait de goudron et des plus puissantes gommes balsamiques; 2° l'**Extrait d'huile** de foie de morue Th. Chivé; Eaux phosphatées du Fer et de Quinine le meilleur reconstituant des nerfs et du sang. **Purgatif**: Elixir **anti-bilieux** et **anti-glaireux**, purge sans colique, très agréable. A prendre: **Sirop aux Hypophosphites composé** (formule Fellow); prix de la bouteille, 75c. **Bechique pulmonaire Th. Chivé**, le grand remède contre tous rhumes, bronchites, etc.

Notre établissement est sous le contrôle de trois pharmaciens. Par conséquent; Sécurité pour le malade, garantie pour le médecin.

Bon marché exceptionnel pour les raisons que voici: importation par la maison des matières premières, fabrication, et pas de 25%, et plus de remise sur les prescriptions à quelques médecins.
185—M 8 TH. CHIVÉ, 1383 RUE NOTRE-DAME.

Jolies Charettes de route, légères, $20. Jolis Buggies, Couverts, bonne qualité, $80.00.

Argent comptant ou draft accepté

Toutes autres sortes de voitures prix proportionnellement bas, grand choix: Gladstone, Parnell, Mikado, Phaétons, Surries, Bameers, Empire, McLaughins, Brewster, etc., etc., etc. Aussi expresses et voitures pesantes de toutes sortes.

R. J. LATIMER, 66 RUE DU COLLEGE, Commerçant en gros de voitures et d'instruments aratoires. 1 M Y

THE INGRES-COUTELLIER SCHOOL OF LANGUAGES
MONTREAL BRANCH
207 St. JAMES St.

FIL DE CUIVRE! FIL D'AIRAIN!

Cuivre garanti être le cuivre pur des lacs et le meilleur conducteur.

Mesuré soigneusement sur l'échelle décimale égal en qualité et infini à tout ce qui est importé

—AUSSI—

FIL DE CUIVRE ETAME
FIL DE CUIVRE MERCHANTS
Fil de Cuivre de toutes grosseur

Fil de Cuivre dur ou mou pour ressorts et autres fins, étamé si requis.

Prix garantis plus bas qu'on peut l'importer. Capacité, 10 tonnes par jour.

Dominion Wire Manufacturing Co.
MONTREAL, CANADA M 8—jno

GEO. D. ROSS & CIE
648 RUE CRAIG, MONTREAL
SEULS AGENTS POUR LE

Fil Supérieur de Clapperton
Fil en toile KNOX pour tailleurs
Aiguilles Milward
Lacets à chaussures de PATON

—LA—
GIE DE RAFFINERIE DE SUCRE
DU CANADA, MONTREAL
(Limitée)

Redpath

Nous exposons actuellement pour l'usage exprès des familles, la meilleure qualité de

SIROP DE SUCRE PUR

non falsifié avec du sirop de maïs, en canistres de 2 livres avec couvercles mobiles. En vente par tous les épiciers. M 9—Otb

LA "KEY INDEMNITY CO."
DU CANADA
H. H. DATE, Agent
No 654 Rue Craig, Montréal

Le but de la "Key Indemnity" est de faire retrouver les clefs perdues. Et comme elle amène autant que possible un résultat si désirable, avec peu ou point de dérangement ou de dépense pour la personne qui a perdu, les promoteurs de l'entreprise espèrent que son utilité lui vaudra un patronage général. Elle empêche aussi celui qui a trouvé de connaître le nom de celui qui a perdu.

Chaque membre recevra une médaille de métal portant l'inscription suivante:

"La personne qui les trouvera est priée de les remettre à la "Key Indemnity Co.", 654 rue Craig, Montréal. Elle recevra une récompense."

Cotisation des membres 50c par an.
M 8—1 an

Peinture à l'épreuve de l'Eau et du Feu
DE A. A. WILSON & CIE
R. G. GAUCHER, Successeur
IMPORTATEUR DE FERRONNERIES

Constamment en mains: blanc de plomb anglais, peintures et vernis de toutes sortes, ciment à couverture, pour joints de pierre.

Maillets pour tailleurs de pierre

vert de Paris et un assortiment complet de lignes, ameçons, cuillères, poissons, mouches qui sont maintenant en usage pour la pêche.

219 et 221 rue St-Paul
Coin de la Place Jacques Cartier, Montréal.
—1a—M 9

Le Sirop de Follet

supprime les douleurs ou l'insomnie occasionées par les Névralgies, la Goutte, les Migraines, l'Asthme, la Toux, la Fatigue du cerveau, l'Irritation nerveuse, les Préoccupations, la Chaleur du climat, etc. Le **Sirop de Follet** procure un sommeil profond analogue au sommeil normal; son emploi n'expose à aucun des inconvénients de l'opium ou de la morphine.

« C'est la meilleure forme d'administration du Chloral; sa conservation est parfaite, et, ainsi conseillé, il n'irrite pas l'estomac. »
(Formulaire du Professeur Bouchardat)

Le Sirop de Follet se vend dans la plupart des pharmacies de tous les pays, et se prépare chez la maison L. Frère, 19, rue Jacob, Paris, qui a obtenu les plus hautes récompenses, Médailles d'or, aux Expositions internationales de Sydney, Amsterdam, Paris, etc.

En vente à Montréal, chez Fabre et Gravel Lyman Sons et Cie, et dans la plupart des bonnes pharmacies.

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE
guéries immédiatement par la
NASALINE GLAIZE
20 ans de succès.
Dépositaires à Montréal: LAVIOLETTE & NELSON

DEUXIEME EDITION

NOUVEAUX DROITS DE DOUANE

1o Les melasses et les sirops, les jus de cannes à sucre et de betteraves concentrés ou non, lorsqu'importés directement sans transbordement des pays de production, paieront :

a. Dosant, au polariscope 40o ou plus, mais moins de 56o, un droit spécifique de 1¼c par gallon.

b Dosant moins de 40o un droit spécifique de 1¼c par gallon, plus ¼ de cent par gallon pour chaque degré ou fraction de degré, au-dessous de 40c.

c. Les melasses, sirops, etc., non importés directement des pays de production, sans transbordement, paieront en plus des droits ci-dessus mentionnés, un droit spécifique de 2½c c. par gallon.

2o Sur les sucres de canne et de betteraves audessous du No. 14 type hollandais, melasses, mélado, etc., non autrement spécifiés, lorsqu'ils ne sont pas importés directement, sans transbordement, 5 p. c., *ad valorem*. POURVU, cependant que sur les sucres de canne des Indes importés *via*, Hong-Kong, ce droit de 5 p. c. *ad valorem* ne soit pas collecté, même s'ils ont été transbordés à Hong-Kong.

3o Sur les sucres audessus du No. 14 type hollandais, et sur tous les sucres raffinés, et sur tous les sirops de sucre dérivant des sucres raffinés, un droit spécifique de 8|10 de cent par lb.

4o Glucoses, un droit spécifique de 1½c par livre.

5o Tabac coupé, 45c par livre et 12½c par cent *ad valorem*.

6o Tabacs manufacturés, non autrement spécifiés et tabacs à priser 35c par livre et 12½c par cent *ad valorem*.

7o Ales, bières et porters, importés en fûts ou autrement, mais pas en bouteilles, 15c par gallon.

8o Ales, bières et porters, importés en bouteilles, (6 bouteilles d'une pinte,, ou 12 bouteilles d'une chopine étant comptées pour un gallon) 21c par gallon.

9o Spiritieux ou liqueurs alcooliques distillées ou composées de spiritueux mélangés d'eau, pour tout gallon à la force de preuve et si la force en est supérieure à celle de preuve, le même taux sur la quantité augmentée que si la liqueur était réduite au degré de preuve ; si la force en est moindre que celle de preuve le droit sera tel que réglé ci-après :

(*a*) Sur la substance communément appelée alcool, esprit de vin, genièvre de toute espèce N. E, S., rhum, whiskey et tous spiritueux ou liqueurs alcooliques, N. O. P., $2 et 12½ cents par gallon ;

(*b*) Alcools amyliques ou eau de vie de patate $2 et 12½ cents par gallon

(*c*) Alcools méthyliques, alcools de bois, absinthes, cognac, y compris le cognac artificiel ou imitation de cognac, cordial, mescal, rhum, tafia et autres brevages similaires $2 et 13½ cents par gallon.

(*d*) Spiritueux connus sous le nom d'Anodynes, élixirs, essences, extraits, lotions, teintures ou médecines $2 et 12½ cents par gallon et 30 pour cent *ad valorem*.

(*e*) Parfums alcooliques, eaux de Cologne, bay rum, dentifrices et autres articles de toilette en flacons ne pesant pas plus de quatre onces chacun, 50 pour cent *ad valorem* ; au dessus de quatre onces, $2 et 12½ cents par gallon et 40 pour cent *ad valorem* ;

(*f*) Esprits d'ammoniaque aromatisés $2 et 12½ cents par gallon et 30 pour cent *ad valorem*.

(*g*) Vermouth et vin de gingembre ne contenant pas plus de 40 pour cent de spiritueux au degré de preuve, 75 pour cent par gallon ; au-dessus de 40 pour cent $2 et 12½c par gallon.

(*h*) Dans tous les cas où la force d'une des substances ci-dessus énumérées ne pourra être trouvée avec l'alcoolomètre, on aura recours à la distillation d'un échantillon où à tout autre mode indiqué par le ministre des douanes.

10 Le champagne et tous les autres vins mousseux en bouteille de pas plus d'une pinte et pas moins d'une chopine, $3 et 30 cts par douzaine de bouteilles ; sur celles contenant pas plus d'une chopine et plus d'un demiard $1.65 par douzaine ; sur celles d'un demiard au moins 82 cts. par douzaine, les bouteilles de plus d'une pinte paieront, en sus de $3.30 la douzaine au taux de $1.65 par gallon sur le surplus d'une chopine par bouteille. En sus de droit spécifique les dites bouteilles seront frappées d'un droit de 30 pour cent *ad valorem*.

11o. Le sel brut, 5 cts par 100 livres (non compris toutefois le sel importé du Royaume-Uni ou d'aucune possession anglaise, non plus que celui importé pour l'usage des pêcheries de la mer ou du golfe, qui sera franc de droit.

12o Sel fin, en grenier, 5 cts par 100 livres.

13o Sel en sacs ou en barils, ou autres enveloppes, 7½ cts les 100 livres. Les enveloppes devront payer le même droit que si elles étaient importées vides.

EN FRANCHISE

Tous les sucres de canne et de betterave n'étant pas, en couleur, au-dessus du No 14, type hollandais, ainsi que les mélasses, meiados, jus de canne ou de betterave, etc., non autrement spécifiés, lorsqu'importés directement du pays d'origine, sans transbordement, entreront au Canada sans payer de droits.

Les sucres entrant en franchise, jouissent de cette faveur dès aujourd'hui, le 24 juin, pourvu toutefois, que toutes quantités retirées des *bonds* des raffineries, avant cette date, en vertu de la section 419, chap. 33, des statuts revisées soient tenues d'acquitter les droits en force avant cette date.

En conséquence des modifications ci-dessus, la section 94, chap. 32, de l'acte des douanes, concernant le raffinage des sucres, *in bond*, est abrogée.

PRIMES

Sur tous les sucres de betterave fabriqués entièrement de betteraves cultivées au Canada, du 1er juillet 1891 au 1er juillet 1892, il sera payé une prime de $1 par 100 lbs et 3½c par 100 lbs pour chaque degré ou fraction de degré au-dessus de 70 c.

Excursion à New-York

Une excursion à New-York, aura lieu le 27 courant, par les chemins de fer Delaware et Hudson et Vermont Central.

Le prix du passage aller et retour est de douze piastres.

Les billets sont bons pour aller les 27, 28, 29 et 30 juin et revenir le 7 juillet.

COMPAGNIE D'ASSURANCE

NEW - YORK LIFE

LES FAITS

La compagnie d'assurance "New-York Life" dément les accusations malicieuses et diffamatoires portées contre elle par certaines personnes et journaux, et le bureau des inspecteurs approuve et ratifie les actes du bureau d'administration et de ses officiers ; non seulement elle se prêterait volontiers aux recherches les plus minutieuses à ce sujet, mais, de plus, elle demande qu'une enquête des plus complètes soit instituée par le surintendant des compagnies d'assurance de l'Etat.

Le télégramme suivant du 2ème vice-président, démontre que les inspecteurs de la compagnie ne redoutent aucunement de faire face à ces accusations.

New-York, 20 juin 1891.

A M. David Burke, gérant-général en Canada, Montréal.

A une séance spéciale du bureau des inspecteurs de la compagnie d'assurance "New-York Life," tenue hier, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

Attendu que depuis quelques jours, les journaux ont publié plusieurs accusations et critiques au sujet de l'administration des affaires de cette compagnie, et particulièrement au sujet de l'administration du département hispano américain ;

Et, attendu que pour réfuter ces accusations, le comité des finances, avec le concours et l'approbation des directeurs de la compagnie, a prié le surintendant des compagnies d'assurance d'instituer une enquête minutieuse au sujet de l'administration des affaires de la compagnie :

Qu'il soit résolu que l'invitation faite par le comité des finances au département des assurances d'instituer une enquête au sujet de l'administration des affaires de cette compagnie soit approuvée et ratifiée ;

Qu'il soit résolu, en outre, que ce bureau a toujours la même confiance dans les officiers de cette compagnie, et qu'il est d'opinion que les accusations portées au sujet de l'administration des affaires de la compagnie sont tout à fait injustifiables ;

Qu'il soit résolu, de plus, que ce bureau est d'opinion, qu'une enquête au sujet de l'administration des affaires de cette compagnie ne fera que contribuer à affermer davantage la confiance que le public lui a accordée ; en conséquences, nous serions heureux qu'une enquête des plus minutieuses et des plus complètes fut instituée par les autorités competentes ;

Qu'il soit résolu encore que les officiers de cette compagnie soient autorisés et priés de fournir copie du procès-verbal et résolutions ci-dessus à la presse.

A. H. WELCH,
2ème vice-président.

Après avoir lu le télégramme qui précède, les porteurs de polices ainsi que les autres personnes qui ont des intérêts dans la compagnie, verront de suite que si les accusations étaient le moindrement fondées, le bureau des inspecteurs, qui se compose d'hommes honorables et indépendants de fortune, ne défieraient pas les ennemis de la compagnie de venir de l'avant pour prouver leurs dires et n'inviteraient pas, en même temps, le surintendant des assurances à instituer une enquête minutieuse et complète au sujet de l'administration des affaires de la compagnie.

DAVID BURKE,
Gérant général pour le Canada de la compagnie d'assurance "New York Life."

Toronto, 20 juin 1891.

—Fumez le cigare "Minerva" à 5 cents. 183—jno

Oh! Quelle toux

No 4—Vous avez tous les symptômes de la consomption. En achetant une bouteille de Shiloh à 50 cents vous pouvez guérir cette toux qui vous mine. Au-delà d'un million de bouteilles vendues l'an dernier. Remède infaillible pour croup, coqueluche, etc. Mères de familles n'en manquez pas. Pour maux de dos, côte ou poitrine, faites usage de l'emplâtre poreuse de Shiloh. En vente chez B. E. McGale, 2131 rue Notre-Dame, et par tous les autres pharmaciens.

127—q-h—l. M. V

ATTAQUES D'EPILEPSIE.—Toutes les attaques d'épilepsie arrêtées gratis par le grand traiteur des nerfs du Dr Kline. Pas d'attaque après le premier jour d'usage.—Guérisons merveilleuses. Traité et bouteille de $2 gratis aux épileptiques. Ecrivez au Dr Kline, 931 rue Arch, Philadelphie, Penn.

124—l M V—Q H

—Fumez le cigare "Minerva" à 5 cents. 183—jno

Pianos et orgues

GRANDE RÉDUCTION

Nous recommandons aux personnes qui se proposent de faire l'acquisition d'un piano ou d'un orgue de profiter de la grande vente à bon marché que fait de ce temps-ci M. L. E. N. Pratte, au No 1683 rue Notre-Dame.

M. Pratte dont le magasin a été incendié récemment offre en vente les pianos et les orgues qui étaient dans le magasin lors de l'incendie, mais qui n'ont souffert aucun dommage ; les instruments endommagés ont été vendus à l'encan.

Ces instruments, en parfait ordre, seront vendus à grande réduction pour comptant ou à court délai et les personnes qui peuvent acheter dans ces conditions ne devraient pas manquer cette occasion exceptionnelle de se procurer un instrument neuf et de qualité supérieure au prix d'un instrument inférieur.

190—jno

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR

M. Brosseau, dantiste, 7 rue Saint-Laurent, est allé récemment à New-York où il a fait l'acquisition d'un grand nombre d'instruments nouveaux et notamment d'un appareil perfectionné pour l'extraction des dents sans douleur, qui est le dernier mot de l'art. —1a

Parc Sohmer

Ce soir, Sébastien Miller, l'homme le plus fort du monde, qui casse n'importe quel caillou d'un seul coup de poing ; il fait des tours prodigieux. Allez le voir. Matinées samedi et dimanche. 193—5

—Demandez le cigare Minerva à 5 cts. 183-jno

JE SUIS HEUREUX !

REGARDEZ MON EPONGE

FAITES COMME MOI

Pulisez vos souliers un jour par semaine avec WOLFF'S ACME BLACKING. Les autres jours nettoyez avec une éponge trempée dans l'eau.

Chaque bureau, Chaque ménagère, Chaque artisan ingénieux. Chaque propriétaire d'une voiture. Chaque personne capable de tenir une brosse. Devrait se servir du

PIK-RON

Peindra les meubles vieux et nouveaux, Peindra le verre et la porcelaine, Peindra les articles de fer blanc, Peindra vos vieux paniers, Peindra la voiture de bebe, Vernis en même temps. VENDU PARTOUT.

A. L. ANDERSON & CIE, agents généraux pour le Canada, 138 rue King Ouest, Toronto, Ont.

Par JAMES STEEL

La Dernière Grande Vente Sans Réserve de la Saison

Afin de me débarrasser de tous les envois et lignes de marchandises que j'ai en main, je vendrai

Vendredi après-midi, 26 juin, à 2.30 heures

Un très grand assortiment de meubles de ménage comprenant : Ameublement de salon et chambre à coucher et salle à manger, étoffes assorties, sofas, divans, chaises à bras, fauteuils, canapés, tables à extension, garde-robes, bibliothèques, chiffonniers, nécessaire pour se raser, tables de salles de lecture et de salon, portières, rideaux en dentelle, services à dîner et à thé, service de chambre, coutellerie, plaque, etc.

Positivement sans réserve.

Vente vendredi, 26 juin, à 2.30 hrs. p.m.

JAMES STEEL,
194—2 1826 rue Notre-Dame.

☞Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer, de 2 heures à minuit.

BRANDY

J. DENIS, HENRY MOUNIÉ & Cie

VALLÉE & CIE
MONTREAL
Seule agents pour le Canada.

☞Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer, de 2 heures à minuit.

VOITURES CONCORD

MASSEY, 66 RUE McGILL
194—M V 8—jno

LA • MODE

Leçons Gratuites

Une modiste qui a inventé un nouveau système pour faire les robes et autres vêtements de dames, sous le plus court délai, tout en donnant la plus grande satisfaction possible, a ouvert un magasin de modes au No 2230a rue Ste Catherine. Leçons données gratuitement aux personnes qui désirent apprendre la mode. Cette école de modes est une succursale de deux autres, établies à New-York et à Boston. Occasion rare de faire une fortune. Une foule de personnes qui ont pris des leçons sont maintenant propriétaires de magasins de modes qui leur rapportent de $3 à $15 par jour. Le système est enseigné en anglais et en français. Mlle J. Penley.

A LOUER

Cette maison détachée avec front en pierre No 62 Avenue du Parc, trois étages, en ordre excellent, bien entretenue, peut être entretenue avec peu de dépenses pour le chauffage, peut être visitée maintenant. Loyer $95.

S'ADRESSER A
J. CRADOCK SIMPSON,
181 Rue St-Jacques.
173—jno—M S

Fermes Demandées

ILE DE MONTREAL

Des acheteurs s'adressent souvent à nous pour demander si nous avons des fermes à vendre sur l'Ile de Montréal.

Les propriétaires qui désirent vendre y trouveront leur bénéfice en se mettant en communication avec nos bureaux, et n'auront aucun déboursé à faire, à moins que nous fassions les ventes.

J. CRADOCK SIMPSON & CIE

Agents d'Immeubles
181 RUE ST-JACQUES
MONTREAL
188—9—l M V

PHAETONS

MASSEY, 66 RUE McGILL
194—M V 8—jno

EMPLOYEZ le SAVON ROYAL LEVIGE DE TOILETTE

Il est spécialement recommandé au public pour enlever

Les Pivelures et autres Taches et mettre la peau blanche

Il fait aussi disparaître les Boutons et autres Humeurs de la peau

Il rend la peau blanche, douce et pliable !

Prix : Grandes boites 50c
Petites boites 25c

Nous voulons avoir des agents pour toutes les parties du Canada. Grands avantages offerts à des agents actifs. Echantillon envoyés franc-de-port, si l'on nous envoie 25c.

S'adresser à WM. RAMZA,
20 RUE PRINCE ARTHUR, MONTREAL
14—1 M V

☞Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer, de 2 heures à minuit.

PLUS D'ASTHME

Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY

A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies.

Par D. H. et W. H. FRASER

Meubles neuf et de seconde main,

Tapis, porcelaine, verrerie et argenterie, glaces, pipes en couleur de bruyère, fanaux, etc., aussi, marchandises sèches et articles divers. Grande vente régulière hebdomadaire à nos salles d'encan, No 256 rue St-Jacques.

Vendredi matin, 26 courant, à 10 hrs

Entrée ouverte, grandes libérales au comptant, produits rapportés.

D. H. et W. H. FRASER,
191—3 Encanteurs.

SPLENDIDE ASSORTIMENT

POUR

PLANTES DE COUCHES

A L'ENCAN

75 douzaines de Pensées, 500 très beaux Géraniums, 400 Fuschias, Œillets, Roses Perpetuelles Hybrides, Coleus, Pétunias, Verbenas, Plume d'ostrich, splendide assortiment d'Astars de Chine et un grand nombre d'autres plantes de couches.

Vente sans reserve par ordre de M. I. T. Cruikshank, Côte St Paul.

Jeudi matin, 25 courant, à 10 hrs

D. H. & W. H. FRASER,
194—2 Encanteurs.

VENTE PAR ENCAN

Dans l'affaire de

BEAUDET & CHINIC

de Québec, faillis.

Avis est par le présent donné que Samedi, le 27 juin 1891 à 11 hrs a.m., sera lieu la vente par encan de la balance de l'actif de la dite faillite consistant en :

Parts dans diverses compagnies de la valeur nominale d'à peu près	$ 12,500
Propriétés ou intérêts dans des propriétés de la valeur nominale d'à peu près	1,600
Polices d'assurance sur la vie. Intérêt dans une de la valeur nominale de	770
Dette de livres et créances de la valeur nominale d'à peu près	65,800
AUSSI	
Une réclamation contre le chemin de fer Québec et Lac St Jean et la Compagnie de l'Exposition de bois Chambering Cie et M. H. J. Beemer provenant de certaines résolutions adoptées par la Compagnie du chemin de fer et d'une certaine lettre ou entente de la part de M. Beemer de la valeur nominale de	140,000
Ou un total	$223,670

La vente sera faite pour une somme ronde pour la balance de l'actif en bloc et sans aucune garantie, pas même que les dettes et l'actif existent ; l'acquéreur prendra les droits apparents de la succession, et n'aura aucun recours d'aucune sorte à raison de la non existence des dites dettes et actif de la compagnie ou une dette quelconque contre le curateur.

Conditions : comptant ou l'équivalent ; si l'on exige du temps, le montant portera intérêt, et il faudra donner des garanties à la satisfaction des inspecteurs.

Tous renseignements quant à l'actif peuvent être obtenus au bureau du curateur.

La vente aura lieu à mon bureau, 128 rue St Pierre.

DAVID RATTRAY,
Curateur.

A. J. MAXHAM & CO.,
Encanteurs.
Mai, 27 1891. 194—2

10 p.c. D'INTÉRÊT

Propriété à Vendre

RUE STE-CATHERINE-EST

Louée pour neuf ans ; locataire de première classe.

S'adresser immédiatement à

R. K. THOMAS

30 RUE ST-JACQUES
194—4

BUGGIES COUVERTS

MASSEY, 66 RUE McGILL
194—M V 6—jno

PACIFIQUE CANADIEN

FETE DE LA CONFEDERATION

TAUX RÉDUITS

Des billets aller et retour seront vendus pour tous les endroits sur les chemins de fer Pacifique Canadien et Michigan Central au Canada, aux prix et pour le temps limité comme suit :

MOITIE PRIX—Bon pour aller le premier juillet et revenir, mais pas après le 2 Juillet. 1891.

PRIX D'UN BILLET ET UN TIERS.—Bon pour aller le 29 juin et le premier juillet et revenir, mais pas après le 6 Juillet 1891.

Aux endroits sur le Chemin de Fer Intercolonial

PRIX D'UN PASSAGE ET UN TIERS—Bons pour aller le 30 juin et le 1er Juillet, et revenir, mais pas après le 6 juillet 1891.

Pour billets et tous renseignements, s'adresser à n'importe quel agent du chemin de fer du Pacifique Canadien.

BUREAUX DES BILLETS A MONTRÉAL:
266, Rue Saint-Jacques et aux Stations.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1891 — ARRANGEMENTS D'ÉTÉ — 1891

A partir du 22 JUIN 1891, les trains express de passagers quotidiens circuleront chaque jour des dimanches exceptés comme suit :

Départ de Montréal, à la gare Bonaventure, par le chemin de fer du Grand Tronc	8.00	22.15
Départ de Lévis	11.30	7.25
Arrivant à la Rivière du Loup	17.50	11.50
do Trois Pistoles	19.27	13.37
do Rimouski	19.57	14.40
do Petit Metis	20.57	15.43
do Campbellton	23.50	18.45
do Dalhousie	1.10	19.45
do Bathurst	1.40	
do Newcastle	2.50	
do Moncton	5.00	
do Saint-Jean	8.30	
do Halifax	11.30	

Les wagons dortoirs, buffets et tous les autres wagons du train-express rapide qui part de Montréal chaque jour (dimanche excepté) à 8.00 heures se rendent directement jusqu'à Halifax sans transfert, en vingt-huit heures et trente-sept minutes.

Les wagons du chemin de fer Intercolonial entre Montréal et Halifax sont éclairés par l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Les wagons dortoirs buffets et tous les autres chars du train partant de Montréal à 22.15, chaque jour, les dimanches exceptés, se rendent directement à Dalhousie.

Tous les trains circulent d'après le temps moyen de l'Est.

Des billets, aller et retour peuvent être obtenus, pour faire le trajet sur chemins de fer ou bateaux à tous les endroits du bas du fleuve St Laurent ou des Provinces Maritimes.

Pour les billets de passage et toutes les informations en rapport avec le prix des passages, le taux du fret et les arrangements des trains, etc., s'adresser à

G. W. ROBINSON,
Agent du fret et des passagers de l'Est, 1334 rue St-Jacques, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 17 JUIN 1891. j —1a

Par M. HICKS & CIE

VENTE A L'ENCAN

DE

Propriétés Suburbaines

Situées au Coteau St Louis

Les soussignés vendront par encan public à leurs salles Nos 1821 et 1823 rue Notre-Dame.

Mardi matin, 30 juin, à 11 hrs.

Un lot de terre situé au No 104 rue ou Carrières (coin de la rue St Amable) Coteau St Louis, comté d'Hochelaga, Grandeur du lot, 40 à 60 pieds ou moins, sur lequel se trouve deux maisons en bois et autres bâtisses y érigées, aussi six lots vacant adjacent, 40x22 pds ou moins, sans garantie de mesure précise.

C'est une très jolie propriété et un placement de première classe, étant située dans le voisinage d'un district très commercial et à quelques minutes de marche du Tramway et de la rue St Denis.

Titre parfait. Les conditions seront données lors de la vente.

M. HICKS & CIE,
192—2 Encanteurs.

VENTE TRES IMPORTANTE

DE

Peintures à l'Huile et à l'Eau

Par des artistes Anglais distingués

Les soussignés ont le plaisir d'annoncer qu'ils viennent de recevoir une collection très choisie de peintures modernes qui seront vendues à l'encan à leurs salles (2e étage) Nos. 1821 et 1823 rue Notre-Dame.

Jeudi après midi, 25 juin

Voici les noms des artistes : Anderson Hague, R.I.R.C.A., ayant obtenu la médaille d'argent à l'exposition de 1889 à Paris. J. Burton Knight, ayant obtenu la médaille de bronze à l'exposition de Paris en 1889. Peter Ghent, R.C.A., ayant obtenu la médaille d'or à la galerie d'art Walker, Liverpool. J. Clinton Edgar, R.C.A., J. C. Salmon, R.C.A., J. H. Cole, R.C.A., C. L. Saunders, R.C.A., A. M. Rossi, W. J. Slater, Ben Fowler, J. D Monk, R. W. W. Alston House et autres artistes de l'Académie Royale d'architecture.

Ces peintures sont l'œuvre et la propriété des artistes dont ils portent le nom.

Il ne peut y avoir aucun doute sur la véracité de chaque œuvre et pour convaincre les personnes qui auraient des doutes à ce sujet nous donnerons l'adresse de chacun des artistes, de sorte que si elles désirent acheter des peintures elles pourront correspondre avec les artistes et se convaincre que nous disons la vérité. Une peinture à l'huile représentant un groupe d'animaux, par T. Sidney Cooper R.A. (très) et un paysage par John Linnell Sr., se trouvent parmi cette collection. Aussi des peintures à l'eau par Birket Foster, R.W.S., David Cox, Copley Fielding et Sam Prout.

Les catalogues sont prêts et les peintures sont exposées.

Vente à 2.30 heures

M. HICKS & CIE,
191—4 Encanteurs.

$1000 DE DEFI

Que je guérirai l'anémie, les débilités, les maladies de la peau, les maladies nerveuses, les maladies scrofules, les pertes blanches, les maladies de la matrice, l'hypocondrie, etc., etc., plus vite que qui que ce soit, avec des véritables remedes composés des plantes les plus actives et les mieux combinées.

Consultations gratuites. Toute correspondance sera répondue sous le plus court délai.

Z. Brabant, herboriste, ancien élève du savant Dr J. A. Crevier, 106 carre Chaboillez, en face de la station de pompe, Montréal.

DIPLOME et Médaille d'Or.

Antoine RACICOT, herboriste, No 338 rue Craig, Montréal, P.Q., vient d'être diplomé en France, par l'Académie Parisienne des Inventions, en récompense des grands services que rendent aux malades les plus désespérés, ses célèbres Remèdes Canadiens. Chez tout les pharmaciens, 50 cts. a bouteille. S. LACHANCE, seul propriétaire, 1536 et 1540 rue Sainte-Catherine, Montreal.

241—6

Par MARCOTTE FRERES

AVIS de FAILLITE

Dans l'affaire de

CHARLES LÉVEILLÉ

Epicier, faillis.

Le soussigné vendra par encan public, en bloc, à tout dans la journée,

JEUDI, LE 25 JUIN 1891

A 11 HEURES A.M.

aux salles de MM. Marcotte Frères, No 35 rue St Jacques, l'actif de la faillite comme suit, savoir :

No 1—Stock d'épiceries	$193.27	
Garnitures du magasin	142.41	
Roulant	95.00	
		$395.68
No 2—Dettes de livres, sur Vauxhall	$202.11	

Conditions : argent comptant.

Le magasin No 1861 rue Higginson sera ouvert, le 24 courant, pour l'inspection du stock.

Pour informations, s'adresser à

J. M. MARCOTTE,
Comptable,
35 rue St Jacques.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs.

Montréal, 22 juin 1891. 193—2

Si vous voulez avoir de bonnes chaussures à bon marché pour les fêtes, rendez-vous chez

JAMES CHURCH,
No. 35 Carré Chaboillez.
191—4

PIANOS A VENDRE

Grand piano cabinet Trichord, très beau son, 7¼ octaves, $250.

Piano cottage Trichord, 6¾ octaves, caisses en bois de rose, de première classe, $125.

Piano à 6¾ octaves, très bien accordé, en acajou, $100.

Piano cottage Trichord, 6¾ octaves, en bois de rose.

SQUIRE & CIE, Fabricants,
6m 1605 Notre-Dame, 1er étage

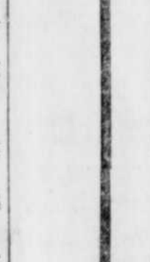

La Chevelure, c'est la Santé !

Le Régénérateur Capillaire Audette nettoie la TETE et fait disparaître les PELLICULES. Il empêche la chûte des cheveux et en active la croissance. *Le Régénérateur Capillaire Audette* est une lotion douce et rafraîchissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants. *Le Régénérateur Capillaire Audette* n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette preparation est, de plus, exempte de tout produit chimique dangereux, ainsi que l'attestent un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tout les pharmaciens, 50 cts. a bouteille. S. LACHANCE, seul propriétaire, 1536 et 1540 rue Sainte-Catherine, Montreal

241—6

Protégez le Travail Canadien !

UNE TONNE D'ACIER VAUT	$50.00
UNE TONNE DE FER EN TERRE	6.25
LE TRAVAIL CANADIEN	33.75
	$90.00

Un tarif élevé, à lui seul, amènerait la manufacture des rails en ce pays au lieu de les importer et lui donnerait un nouveau champ de population, dont nous avons besoin, et chaque ouvrier pourrait alors fumer un

CIGARE MINERVA

J. M. PORTIER
1 M V—jno

ETABLIE EN 1820

THE LONDON ASSURANCE

Fonds total : $18,000,000

Risques contre le feu acceptés aux taux courants.

E. A. LILLEY,
Gérant de la succursale au Canada.

Bâtisse Waddel, à Montréal. 182—1MV

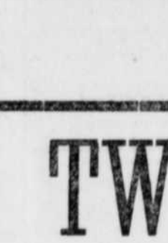

LA SANTE AVANT TOUT

Maladie dite à vue d'œil et tous les symptômes énumérés.

EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 5 heures p.m. Aucun débit le dimanche.

Nous certifions que nous avons la meilleure purgation de poumons pour purger dans un cas comme de l'année, dans les canicules qu'autrement, elle a pour effet de chasser les vers radicalement et de nettoyer le sang.

CERTIFICAT

J'ai souffert horriblement pendant cent ans de la dyspepsie chronique, de la maladie des reins et de la dépression du foie. Les conseils des médecins, de même que leurs remedes, ne me firent aucun bien, et ils m'avaient ainsi condamné à succomber à ces maladies. Etant ainsi sans espoir, je me rendis chez Madame Desmarais et Lacroix fils, qui me persuadèrent qu'en suivant leurs traitements tels qu'ils les prescrivaient je guérirais ; ce que je fis tout naturellement, et dans 4 mois de leurs soins, ma guérison était parfaite. Leur purgation surtout est incomparable. Trois ans après, je contractai une inflammation de poumons, du cerveau et des intestins, et cette fois encore je crus que je devais infailliblement mourir. Ce fut encore sous leurs soins que je me mis, et le résultat fut aussi heureux que dans le premier : je fus ramené à la santé de nouveau. C'est avec plaisir que je rends ce témoignage tant pour ceux qui souffrent que pour les personnes qui sauront très bien tout donner guérison des maladies dont ils sont atteints. Je dois ajouter que deux de mes enfants qui on étaient en débilité générale causée par les vers, avaient perdu l'appétit et allaient ainsi succomber, lorsqu'ils furent aussi guéris par eux.

PIERRE ALPHONSE MONPLAISIR,
No 147 rue Duvernay, Ste-Cunegonde,
Montreal, 7 février 1888.

Dme Vve R. Desmarais et Lacroix Fils
No 1263 RUE MIGNONNE
Coin de la rue Ste Elizabeth.

Notre habitation a la ressemblance frappante de celle du sauvage, et nos traitements sont les mêmes que celui-ci.

Nous avons constamment toutes espèces de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites. 24 d-e—M S

ATELIERS FROC ROBERT
38, rue Bonaparte, PARIS
Statues religieuses, Chemins de Croix, Calvaires, Autels, Chaires à prêcher, Confessionnaux, Crèches, Bénitiers, Lit de Mort, Cadavres. Catalogues illustré franco.

ARGENT A PRETER

Sur Propriétés de Ville et bonnes Fermes

HUTCHINS & BROWN,
Bâtisse de la New-York Life.

ARGENT A PRETER

Sur premières hypothèques, sur propriétés de ville ou fermes à la campagne, au plus bas taux d'intérêt.

Les emprunteurs économiseront une commission d'agence en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD,
245 rue Ste-Denis, Montréal.
168

Pilules Antibilieuses.

MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Bilieuses : Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent : Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibilieuses du Dr Ney et je me trouve bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition, que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne contenant pas de mercure, elles peuvent être administrées sans danger dans une foule de cas où les pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi employées en maintes circonstances pour moi-même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande l'usage aux personnes qui ont besoin d'un purgatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

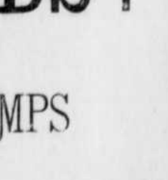

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils foiés dans la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.50 la bouteille, y compris une boîte d'onguent.

Nous avons toujours matière préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle, sans salir la tête, ce une autre pour les cors etc. le mal de dent. Nous avons de plus la purgation des poumons qui chasse la bile et donne au sang une grande pureté, exmine toute espèce de vers radicalement. Elle est infaillible et peut être prise en toute saison. Lire les certificats qui paraissent les mêmes et sa medis dans une autre colonne. Mme Ve R. DESMARAIS et LACROIX, FILS, 1263 rue Mignonne, Coin de la rue Ste-Elizabeth. 44-1a

TWEEDS ! TWEEDS !

SOLDE DU COMMERCE DE PRINTEMPS

Nous venons d'opérer sur ce qui nous reste de Tweeds des Réductions importantes et nous les vendrons

SANS RESERVE D'ICI A LA FIN DU MOIS

Ce département comprend l'assortiment le plus varié de

TWEEDS ANGLAIS ET ECOSSAIS,
SERGES FRANCAISES,
TWEEDS DE FABRIQUE BELGE,
ETOFFES NOUVELLES ASSORTIES.

Nous ne craignons pas d'avancer qu'en achetant nos Tweeds, tout acheteur économisera au moins 35 pour cent sur les prix ordinaires.

A l'occasion de la sortie des classes nous offrons à un bon marché inouï une grande quantité de Tweeds achetés en Jobs, à moitié prix. Ces tweeds sont très convenables pour habillements d'enfants.

UN SEUL PRIX

DUPUIS FRERES

Coin des rues Ste-Catherine et St-André, Montréal

192—6

EXTRA

Température

(Probabilités pour les prochaines 24 heures.)

TORONTO, 24, 11 h. a. m.—Vents modérés à frais ; température stationnaire ou un peu plus haute.

LA SESSION

(*De notre correspondant particulier*)

Ottawa, 24

Le discours budgétaire à littéralement enlevé la chambre. C'est le plus solide succès de M. Foster, non seulement comme exposé clair et lucide mais encore comme œuvre d'économie politique *calquée* sur les besoins et les progrès du pays.

L'abolition des droits sur le sucre brut est le premier acte d'importance notable du cabinet Abbott. Il sera recueilli par le peuple comme il l'a été par la chambre, avec une faveur sans reserve. En même temps que cette abolition réduit le prix d'un article de consommation générale et journalière, la prime accordée à la fabrication du sucre va permettre à l'industrie sucrière de continuer à se développer. Pas un seul ouvrier ne sera privé d'ouvrage et les cultivateurs qui voudront se livrer à la culture de la betterave à sucre auront toute l'encouragement voulu. Nous n'hésitons pas à proclamer cette polique très sage a tous les points de vue. Elle inaugure admirablement bien le nouveau règne.

Les autres changements apportés dans le tarif ne sont pas d'une très haute importance et seront bien accueillis.

Le tabac se trouve augmenté et ça n'est pas un mal. Ce n'est que le tabac canadien qui reste dans le même "statu quo" ainsi que le tabac en feuille dont on a un besoin absolu pour la fabrication des cigares de première qualité.

Les journaux libéraux ont bien tort de ranger MM. Tarte Joncas, Savard et Vaillancourt parmi les leurs ; ces messieurs ont plutôt, comme a dit l'un d'entre eux, voté confiance en Sir John Thompson que non confiance en l'honorable Abbott. De ce groupe, M. Joncas seul a été élu comme ministériel.

On a fait venir M. Osler, célèbre avocat d'Ontario, pour transquestionner le témoin E. O. Murphy devant le comité des privilèges et élections ; on nous a assuré que les avocats de la cause ont ressenti un certain froissement de cette préférence.

Tout le parti est depuis hier au grand complet, les absents sont revenus après surtout l'énoncé d'une politique fiscale aussi large et aussi éclairé que celle du cabinet. Vous pouvez être certain que la majorité acquise aux élections à feu sir John restera étroitement unie et inébranlable. Les rumeurs parlant de crise probable lancées par les journaux rouges sont des racontars inventés dans leurs officines.

L'honorable M. Chapleau prend du mieux chaque jour, mais il ne pourra pas sortir avant lundi et il en aura au moins pour quinze jours à marcher sur des béquilles. Il suit du reste toutes les affaires avec un soin minutieux.

Les drapeaux flottent au dessus du Palais législatif à l'intention de notre fête nationale de la Saint Jean-Baptiste.

Le scandale McGreevy

L'examen de M. Perley a été continué ce matin. Il dit que des soumissions ont été demandées en deux circonstances pour la construction du bassin d'Esquimault ; les dernières soumissions devaient être rendues au gouvernement à la date du 28 septembre 1884.

M. Perley dit qu'il ne se rappelle pas avoir écrit de lettre à M. McGreevy à la date du 11 septembre 1884. M. Geoffrion montre la lettre à M. Perley qui reconnait l'avoir écrite et en donne lecture. La lettre a déjà été publiée dans le *Canadien* l'automne dernier.

Au sujet des travaux d'Esquimault, M. Perley dit que les entrepreneurs, MM. Larkin et Connolly, s'obligeaient, par leur soumission, à payer $50,000 au gouvernement pour l'ouvrage qui était sur les lieux, mais par la suite les entrepreneurs refusèrent d'accepter tout cet outillage et une réduction de $19,000 leur fut accordée en 1885.

M. Perley dit qu'il a visité la Colombie Anglaise. A Esquimalt, il a examiné cet outillage. Les entrepreneurs se plaignirent alors qu'on les forçait à payer pour un outillage détérioré dont plusieurs parties manquaient et M. Perley dit que s'il avait su que cet outillage était dans cet état il n'aurait jamais fixé ce prix demandé de cinquante mille piastres.

M. Perley a fait un rapport à la date du 18 janvier 1886 sur ce sujet. Dans ce rapport il dit qu'il n'a eu aucune hésitation à réduire la somme de $50,000 à $31,000 et qu'il est seul responsable de cette réduction. Les entrepreneurs n'ont fait objection à cet outillage qu'après qu'ils eurent accepté le contrat et commencé les travaux.

M. Perley dit qu'il n'a eu aucune connaissance de la lettre écrite le 12 mai 1885 par M. Doheil à M. Trutch et dans laquelle il est dit que le département des travaux publics n'accorderait aucune réduction sur le prix de l'outillage et que les entrepreneurs n'étaient pas libres d'après les termes de leur contrat d'en accepter ou prendre qu'une partie.

M. Perley dit qu'il ne sait pas si avant son rapport du 18 janvier 1886 le département des travaux publics avait ou n'avait pas fait la réduction de $4,000 par mois pour cet outillage sur chaque paiement fait aux entrepreneurs, car les estimations et calculs de l'ouvrage exécuté étaient faits à la Colombie Anglaise.

A la demande de M. Geoffrion, le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Perley à M. Gobeil dans laquelle il est dit que les entrepreneurs demandent une réduction de $12,000 sur le prix de l'outillage, mais que les termes du contrat ne laissant aucune liberté au gouvernement d'accorder telle réduction, les entrepreneurs sont obligés de prendre tout l'outillage sur les lieux et de payer la somme de $50,000.

M. Perley dit qu'il n'a eu aucune conversation avec le ministre des travaux publics au sujet de la réduction dans le prix de l'entillage avant son rapport de janvier 1886 ni avec M. Thomas McGreevy mais il n'est pas probable que ce rapport ait été adopté sans être discuté. M. Perley explique que la différence entre le prix estimé des travaux d'Esquimault $374,590 et le coût réel de ces travaux $581,590, est due au fait qu'il a été accordé des extras au montant de $23,000 et $35,000 ; que l'emploi de pierre au lieu de brique dans la construction du caisson a coûté $6,000 de plus ; que M. Trutch, d'après sa lettre produite hier, a ajouté la somme de $23,000 à ses estimés à cause du nouveau mode de mesurage et, enfin que, rège générale, les estimations sont presque toujours plus basses que le coût d'un ouvrage lorsque tous les travaux sont terminés ; il y a toujours de l'imprévu.

Quant au nouveau mode de mesurage c'est lui-même M. Perley qui l'a autorisé avec l'approbation du ministre des travaux publics. Il ne se rappelle pas avoir jamais eu de conversation avec M. McGreevy à ce sujet, il en est presque sûr, et n'a jamais communiqué à M. McGreevy le long télégramme de M. Trutch au département des travaux publics.

Il ne se rappelle aucune autre conversation avec M. McGreevy au sujet de la construction du bassin d'Esquimalt, il a eu souvent des conversations avec M. McGreevy au sujet des travaux au havre de Québec parce M. McGreevy était commissaire du havre, mais il a pu avoir des conversations directement avec les membres de la société Larkin Connolly au sujet des travaux d'Esquimalt. Il se rappelle vaguement que tous les membres de cette société se sont plaint à lui que M. Bennett, l'ingénieur résident à Esquimalt, était sévère à leur égard. Les plaintes ont été transmises à M. Trutch, mais M. Trutch a fait rapport que M. Bennett remplissait bien ses devoirs et l'affaire en est restée là.

M. Perley dit qu'il aurait certainement fait remplacer M. Bennett s'il ne convenait pas "*if he did not suit.*"

M. Perley admet être allé voir M. Page au sujet d'un ingénieur, pour remplacer M. Bennett, comme il est dit dans une des lettres de Thomas à Robert McGreevy, et il a fait cette démarche à la demande du ministre des travaux publics, en toute probabilité. Mais M. Page n'avait personne à recommander et l'affaire est restée là.

Le comité s'ajourne à demain.

COUR D'ASSISES

Les sentences ce matin

Reynolds est condamné à quatorze ans de pénitencier

Le terme de la Cour Criminelle pour le mois de juin s'est terminé ce matin. Le juge Church a rendu les sentences suivantes : Honoré Gauvreau, séduction, quatre mois de prison. M. Poirier, avocat de la défense, demande que son client subisse un autre procès, parce que dit-il, le jury n'a pas rapporté un verdict selon la preuve. Il offre en même temps, un affidavit allant à dire que la plaignante n'était pas de mœurs chastes avant sa rencontre avec le prisonnier. La motion n'est pas entretenue.

William Chisholm, trouvé coupable de vol sur la personne est condamné à sept ans de pénitencier. L'accusé possède un dossier des moins enviables.

William Moffatt, est un jeune homme qui, paraît-il, appartient à une famille très respectable. Il est accusé du crime de faux. Avant de passer sentence, le juge lui a fait comprendre la gravité de l'offense qu'il avait commise, mais vu que des personnes influentes avaient plaidé pour lui, la cour était disposée à se montrer clémente. La punition infligée n'est que de douze mois aux travaux forcés.

Louis Henri Mineau, deux accusations pour faux, deux ans de pénitencier.

T. Vaillancourt, vol, un mois aux travaux forcés.

David Lachaud, trouvé en possession d'objets volés, un mois aux travaux forcés.

Walter Walker, vol d'une valise à la gare Bonaventure, deux mois.

Frédéric Bowes, abus de confiance, trois ans de pénitencier.

En passant la sentence sur le mulâtre Darius Austin Reynolds, le juge lui fait remarquer qu'il avait subi un procès impartial et que toute la latitude possible avait été donnée à la défense. Ses amis avaient remué mer et monde pour lui venir en aide.

C'était ce matin le dernier acte de la tragédie. Le prisonnier, dit le juge, est encore un jeune homme, mais si ce n'eut été le fait que le jury a cru devoir rendre un verdict de 'manslaughter' et de recommander l'accusé à la clémence de la cour, un verdict de meurtre aurait pu être rendu. Le juge Church ajoute qu'il aurait été obligé en conscience de passer une sentence de mort dans le cas où un verdict en conséquence aurait été rendu. Plusieurs personnes sont venues déposer en faveur du prisonnier. Tout ceci pèse dans la balance, mais le fait existe qu'il s'est servi d'un couteau pour le plonger dans le corps de sa victime et par là même causer sa mort. Reynolds est alors condamné à quatorze ans de pénitencier.

Le prisonnier qui était le point de mire de la foule qui encombrait la salle d'audience, a entendu prononcer sa sentence sans broncher.

Avant l'ajournement de la cour, M. Saint-Pierre a fait motion que plusieurs causes en appel, dont on avait disposé pendant l'absence des personnes intéressées, soient inscrites de nouveau sur le rôle. La motion est prise en délibéré.

24 JUIN

Célébration de la fête nationale

Modeste à Montréal

Mais grandiose à Saint-Vincent de Paul, St-Laurent, Trois-Rivières, Québec, etc.

Rapports et détails

Le 24 juin, jour de notre fête nationale, passe aujourd'hui moins brillant que bien d'autres pour nous Canadiens-français de Montréal.

Espérons cependant qu'on n'a renoncé que temporairement aux fêtes grandioses qui attiraient vers Montréal des milliers de personnes et jetaient notre ville dans une profonde allégresse. Ils reviendront les 24 juin où des processions monstres défilaient dans nos rues bourrées de spectateurs, perdues sous les décorations, les arcs de verdures, les fleurs, les banderolles, les inscriptions, les adages patriotiques. Quelle foule, quelle allgresse, quelle affirmation nationale, quel enthousiasme partout (même à entendre les orateurs destinés à nous haranguer, comme en vertu d'un bail emphitéthique).

C'était bien là le moment de s'écrier :

" C'est la fête du peuple, il la veut grande et fière.....!"

La démonstration des années actuelles sont sans doute plus économiques mais produisent-elles l'effet salutaire et véritablement patriotique qu'on doit mettre au cœur des Canadiens-français ?

Voilà une question qui s'impose aux organisateurs des St Jean-Baptiste de l'avenir.

Le peu d'éclat de la fête de ce matin pourrait faire songer aux jours où Notre-Dame aurait dû être cinq, six fois plus vaste pour assister à la messe solennelle qui est toujours le commencement de nos fêtes nationales.

Deux mille personnes étaient à Notre-Dame ce matin, au nombre desquelles on remarquait le maire, les délégations civiques, délégations des sociétés de la ville, etc., etc.

Il y avait quelques banderolles dans l'église.

Mgr Fabre officiait.

M. l'abbé Bédard, prédicateur du jour, monta en chair à 10.40 a.m. et en descendit à 12.05 p.m.

Le prédicateur prit pour texte de son sermon, ces paroles :

" Parmi les enfants des hommes, il ne s'en est pas trouvé de plus grand que Jean-Baptiste."

Au cours de son sermon, il fit le parallèle du peuple Canadien et de St-Jean-Baptiste dont les missions sont les mêmes, sur les bords du Jourdain et sur les rives du Saint-Laurent.

Le thême du sermon était que le peuple Canadien a la vocation de répandre la foi catholique et la civilisation chrétienne sur cette terre d'Amérique.

Les élèves des frères, aidés de quelques voix d'hommes ont chanté sous la direction de M. l'abbé Borduas, la messe royale harmonisée.

Cette après-midi il y a concert au parc Sohmer.

Le programme de ce soir a été publié.

On signale le refus d'un quêteur d'aller porter l'escarcelle aux nouveaux marguillets qu'il alléguait ne pouvoir reconnaître.

A Québec

(Spéciale à LA PRESSE)

QUÉBEC, 24—La fête nationale est célébrée avec plus d'éclat qu'en aucune ville du Canada. C'est ici la grande Saint-Jean-Baptiste cette année.

A Saint-Vincent de Paul

(Dépêche spéciale à LA PRESSE)

SAINT-VINCENT DE PAUL, 24—La célébration de la fête nationale en cette paroisse a même dépassé l'attente.

Ce matin, le train du Pacifique a amené une foule de citoyens de Montréal. Le village était en liesse et avait pris un air de fête. Les résidences avaient été décorées, et malgré la température peu rassurante par moment, une foule considérable de la paroisse et des localités environnantes encombrait les rues.

Une grand'messe solennelle fut célébrée. M. l'abbé O. Harel, chapelain du pénitencier prononça un magnifique sermon de circonstance.

La procession commença à défiler immédiatement après la messe.

Elle marcha dans l'ordre suivant :

La bannière, la Cavalcade, Chars historiques, la bande de Saint-Vincent, les enfants de la paroisse, les différents corps de métiers et leur char allégorique, Personnages représentant le bon vieux temps, le petit St-Jean-Baptiste et la garde d'honneur, les sociétés, le maire, le président et les officiers de l'Association, les orateurs, les invités et le public.

Le défilé s'est fait par les rues St Norbert, du Collège, St Joseph, St Césaire, St Vincent et St François.

Immédiatement après la procession, des discours ont été prononcés par les honorables J. A. Ouimet, J. H. Bellerose et MM. P. E. Leblanc, B. Bastien et autres.

La fête se terminera par des courses en chaloupes, cette après-midi, et une séance à sept heures ce soir. A neuf heures, auront lieu l'illumination du village et un feu d'artifice.

A Ottawa

Dépêche spéciale à LA PRESSE)

OTTAWA, 24—La Saint-Jean-Baptiste n'a pas été célébrée à Ottawa cette année avec beaucoup d'éclat. Les membres de la société ont décidé d'aider plutôt au succès de la Kermesse, organisée au profit de l'Orphelinat Saint-Joseph, et de remettre à une autre année la démonstration annuelle de la Saint-Jean-Baptiste.

Faire la charité, aider les orphelins est une manière bien digne de célébrer la fête nationale. Ce matin, à 9 heures a.m., il y a eu messe solennelle, musique et chant à la basilique. L'assistance était nombreuse.

Les organisateurs de la Kermesse offrent un dîner ce soir, à 6.30 hrs., aux membres de la Saint-Jean-Baptiste et à tous Canadiens-Français. L'assistadce promet d'être très nombreuse. Mgr d'Ottawa et Mgr Routhier seront présents.

A Trois-Rivières

(Spécial à LA PRESSE)

TROIS-RIVIÈRES, 24—Les organisateurs de notre fête nationale n'ont pas été déçus dans leurs espérances. Notre fête nationale a été grandiose.

Ce matin, les membres de la société Saint-Jean-Baptiste, les associations de bienfaisance, les élèves des Frères, les corps de musique, tous avec bannières et insignes, se sont réunis à l'hôtel de ville, à 8 heures, a. m. Ils se formèrent en procession pour se rendre à la cathédrale.

A 8½ heures, une messe solennelle a été chantée avec grande pompes, au milieu d'un concours immense de fidèles.

Les chœurs réunis de l'Union Musicale et des élèves des Frères, aidés de nombreux chanteurs formant un chœur puissant, chantèrent la " Messe Royale " harmonisée. Le chœur était accompagné par la musique de l'Union Musicale.

Le sermon a été fait par le R. P. Plessis, de l'ordre des Dominicains, qui a soutenu sa réputation de grand orateur sacré.

Après la messe, la procession s'est formée dans l'ordre suivant ;

1. Deux commissaires ordonnateurs à cheval ; 2. Le vieux drapeau de la Société Saint-Jean-Baptiste ; 3. Les élèves des Frères avec leurs drapeaux ; 4. Le corps des pompiers ; 5. Deux commissaires-ordonnateurs ; 6. La Philharmonique ; 7. Les corps de métiers avec leurs drapeaux et leurs chars allégoriques ; 8. Le commerce et l'industrie avec leurs chars allégoriques ; 9. Deux commissaires ordonnateurs ; 10. Le char du club Laviolette ; 11. Le club Crispin, et ses chars allégoriques ; 12. Le club St Jean-Baptiste et son char ; 13. Une troupe d'Indiens et de trappeurs ; 14. Les sociétés de bienfaisance : Forestiers catholiques, Artisans Canadiens-Français, C. M. B. A., Union St Joseph, avec leurs bannières et leurs insignes ; 15. L'union musicale ; 16. Le lt.-Col. Dufresne, commandant du 86ème Bat., et son état-major ; 17. Le petit St-Jean-Baptiste ; 18. Le grand drapeau de la société St-Jean-Baptiste ; 19 Les membres de la société St-Jean-Baptiste ; 20. Le bureau de régie ; 21. Les vices-présidents et anciens présidents ; 22. Le Président.

Après la procession, quelques discours de circonstance ont été prononcés.

Les résidences étaient pavoisées de draperies nationales.

A 3 heures p.m., un splendide feu d'artifice a été lancé du parc Laviolette.

Pendant le feu d'artifice, il y a eu concert par les musiciens et les chantres.

A 4½ heures, grande partie de lacrosse, sur le terrain du club Crispin.

A 8 heures p.m., nouveau feu d'artifice et concert par l'Union Musicale.

A Saint-Laurent

(Spéciale à LA PRESSE)

SAINT-LAURENT, 24—Cette année les citoyens de la paroisse de Saint-Laurent ont affirmé leur patriotisme en célébrant d'une manière grandiose la fête nationale. Les décorations surpassent en richesse et en grandeur tout ce qui s'est fait en ce genre jusqu'à aujourd'hui en cette localité. Il y a quatre ans, Saint-Laurent s'était distingué dans la célébration de la fête patronale ; il y avait dix chars allégoriques représentant toutes sortes de sujets nationaux ; cette année, il y a au moins quinze chars allégoriques dont les décorations sont d'une grande originalité et d'une grande beauté.

Ce matin, il y a eu grand'messe solennelle à l'église paroissiale ; une procession a défilé par les principales rues. Un pique-nique a ensuite eu lieu et plusieurs discours ont été prononcés.

Ce soir, un magnifique concert aura lieu dans les salles du collège, le tout couronné par un feu d'artifice. Plusieurs corps de musique ont fait retentir les airs de leurs joyeux accords.

Tous les corps de métiers avaient leur char allégorique, même les cuitivateurs, et celui-là n'était pas le moins intéressant à voir.

La fête est digne de la paroisse et fait honneur aux organisateurs.

Les boulangers

Les membres de l'union des boulangers se sont réunis à la salle Saint-Joseph, rue Sainte-Catherine, et ont décidé de donner leur piquenique annuel au Sault au Récollet, samedi, 11 juillet.

Condamné à trois mois

Les constables Lahaise et McLaughlin ont arrêté, hier soir, sur la rue Craig, un indien de Caughnawaga, pour assaut sur une petite fille. L'accusé a été condamné à trois mois aux travaux forcés.

Bazar

Ce soir aura lieu sous le patronage de la ligne du Sacré-Cœur et des zélateurs, l'ouverture d'un bazar dans la salle de l'école de la paroisse de l'Immaculée Conception au coin de la rue Rachel et du chemin Papineau. Ce bazar durera huit jours.

Une belle industrie

Nous avons eu hier le plaisir de visiter la manufacture de vermicelle et macaroni de MM. Coutu et Jacques, située au No 1450 rue Notre-Dame, près de la gare Dalhousie.

Dès notre arrivée, M. Jacques nous donna les détails sur le fonctionnement de ses magnifiques presses de Genève qui étaient en pleine opération dans le moment. Le travail supérieur de ces presses mérite une mention spéciale, car nous ne crovons pas qu'il y ait un seul appareil semblable au pays. Les pâtes sortent avec un fini et un lustre exceptionnels. Après l'examen de ces puissantes machines, M. Jacques nous montra des échantillons de pâtes alimentaires d'Europe qui nous ont paru bien inférieures quoique d'un prix plus élevé ; mais ce que nous avons remarqué de préférence, c'est l'élégance du travail des jeunes filles ; en voyant cette propreté qui se trouve sur les tables de ces gentilles ouvrières, il nous semble que toutes les bonnes cuisinières ne doivent demander que les pâtes alimentaires de Coutu et Jacques.

Notre mot de la fin est que tout est sans reproche dans cette jolie manufacture depuis ses splendides vitrines jusqu'aux engins qui sont eux aussi de première classe.

Nous avons aussi admiré des échantillons des grains de Manitoba étalés dans la vitrine du Manitoba Milling et Brewing Co, dont M. Jacques est l'agent pour Québec et les provinces maritimes.

Succès ami et compatriote, car vous le méritez.

Université Laval Québec

Au concours annuel des élèves de quatrième année dans la faculté de médecine. Le premier prix Morin a été remporté par Thomas Toutant de Champlain.

Il y a deux ans, ce même élève était encore l'heureux gagnant du premier prix Morin au concours des élèves de seconde année.

LA ST JEAN-BAPTISTE AUJOURD'HUI

Célébration annuelle

Fête champêtre au Parc Sohmer, mercredi et jeudi, 24 et 25 juin.

Programme du premier jour, ouverture à 2 heures p. m., concert par l'orchestre du parc Sohmer et les principaux solistes, 4 heures p. m., adresse du président-général, M. L. O. David et autres officiers de l'Association. Discours par l'hon. juge Loranger, l'hon. J. J. Curran, M. P., président de la société St-Patrice et autres invités.

Le soir, de 7 à 9 heures, musique ; de 9 à 10 heures, discours par M. Desmarais, député de St-Hyacinthe, l'hon. H. R. A. Turcotte, M. Benjamin Sulte, d'Ottawa, M. Jos. Tassé, sénateur, M. Dubuc, représentant de la législature du Massachusetts, E. U., qui ont accepté l'invitation de l'Association et ont promis d'adresser la parole ce jour-là.

De 10.30 heures à minuit, musique, chant, etc., concours, jeux, gymnastique.

Programme du second jour. De 2 h. à 6 h. concert l'après-midi, de 3 à 5 h. et de 8 h. à 9.30 h. adresse de M. L. O. David, président-général. Discours par plusieurs orateurs venus spécialement pour ce soir-là.

De 10 h. à minuit, musique, jeux, etc. Le parc et le pavillon seront magnifiquement décorés et illuminés pendant les deux jours. Feux d'artifice les deux soirs, feux de la St-Jean ! ballons, etc., entrée 10c. La galerie sera libre durant tout le temps de la fête. Vive la Canadienne.

Le Lyceum

C'est ce soir que sera chanté l'opéra si populaire " Les cloches de Corneville." Si l'on peut en juger par la musique que les autres opéras ont été représentés, le succès de celui-ci n'est pas en doute. Les chœurs surtout ont été augmentés et ont eu des répétitions depuis au-delà d'une semaine. Mlle Mirella joue le rôle de " Serpolette."

Pianos, occasion spéciale, reduction des prix

Au moment où commencent les vacances de toutes les communautés religieuses de cette province, MM. Laurent, Laforce et Bourdeau croient devoir inviter les parents à venir faire l'inspection de leur stock de pianos, de fabrication américaine et canadienne.

MM. Laurent, Laforce et Bourdeau croient qu'il serait inutile de faire une longue et pompeuse réclame en faveur des instruments qu'ils offrent en vente à des prix convenables et à la portée de toutes les bourses. La satisfaction qu'ont toujours éprouvée ceux qui ont acheté des pianos de cette maison est pour elle la plus grande garantie qu'elle puisse offrir au public.

Pour satisfaire ses nombreux patrons et clients, cette maison veut bien consentir à réduire considérablement ses prix pendant un mois seulement à dater du 1er juillet prochain.

Réparations de toutes sortes faites promptement. Catalogues envoyés sur demande.

Adresse : No 1637 rue Notre-Dame, Montréal. Téléphone Bell, No 1279. 194—5

— L'arôme du cigare Reliance Rosebud est aussi enivrant que les parfums du printemps. 192—6

—Fumez le cigare " Minerva " à 5 cents. 183—jno

Mariage

GIBERTON-PAYETTE—Le 31 courant, à l'église Ste Brigitte, par le Revd. M. Lonergan, Eugène Giberton, Depute shérif de St Paul Minnesota, à Delle Corinne Payette, de cette ville.

Les journaux de Boston sont priés de reproduire.

Décès

BOSSÉ—A Québec, le 22 juin, Charles L. Bossé, âgé de 46 ans.

L'enterrement aura lieu à Québec, jeudi matin 25 juin.

HARDY—En cette ville, le 24 courant, Joseph, Henri, Arthur Maurice, enfant de Arthur H. Hardy.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 126 rue du Champ de Mars, vendredi à 2 hrs p.m., pour se rendre au lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

CHRISTIN—En cette ville, le 23 courant, à l'âge de 5 mois et 17 jours, W. H. R. fils de Henri Christin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 25 à 7.30 hrs a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père No 215 rue St Hubert pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUIMET—En cette ville, le 23 juin courant, à l'âge de 6½ mois, Marie Louise enfant de l'Hon. J. Alderic Ouimet, C. P. M. P.

Les funérailles auront lieu le 25 courant à 2½ hrs p.m. 2

DESJARDINS—En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 69 ans, Julie Allaotte, épouse de feu Xavier Desjardins.

Les funérailles auront lieu le 25 à 6½ heures a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre No 72 rue Désiry, pour se rendre à l'église de la Nativité d'Hochelaga et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLENEUVE—En cette ville, le 24 courant, à l'âge de 45 ans et 3 mois, Exilda Collin, épouse de Joseph Villeneuve.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 26.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 334 rue Maisonneuve, à 7 hrs a.m., pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

DESNOCHES—En cette ville le 23 courant, à l'âge de 10 mois, Anna Desroches, enfant de Joseph Desroches.

Les funérailles auront lieu jeudi le 25.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 172 rue Drolet, à 7.30 a.m., pour se rendre au Cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VOITURES ♦ D'ENFANTS

Prix réduits de 25 p.c. RENAUD, KING & PATTERSON, 652 rue Craig. LITS DE CAMP : En toile, $1.25 et $2.00, en fil d'acier, $2.75.

RENAUD, KING & PATTERSON
MARCHANDS DE MEUBLES
652 rue Craig 191—2

$57 Argent Comptant

Buffet en chene solide.
Table de salle a manger en chene solide.
6 chaises de salle a manger, siege en cuir.
2 chaises de salle a manger, a bras, siege en cuir.
La meilleur valeur en ville.

FEE & MARTIN
Entrepôt de MEUBLES, TAPIS et LITERIE
357 à 361 rue St-Jacques
194—1

☞Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer, de 2 heures à minuit 188—2

Nouvelles Annonces

Arrivées trop tard pour être classifiées.

A VENDRE, un des restaurants licenciés des mieux payants de cette ville. S'adresser par lettre à B. V. LA PRESSE. 194-6

A VENDRE—Conditions très faciles. Restaurant licencié. Place très centrale. Loyer $22. 1 appartement ; plus ouvrir pour chevaux. Informations gratuites. S'adresser Gélinas, 25 St Jacques ou 252 Sanguinet. 194—1

CHANGEMENT D'AFFAIRES—Si quelque monsieur ayant un capital qui désire se procurer une position lucrative, pour lui ou pour son fils, qu'il ait la bonté de répondre, comme la maison prendra en considération pendant une semaine seulement l'opportunité d'accepter les services d'un jeune homme entreprenant et disposé. S'adresser par lettre à O. V., bureau de LA PRESSE. 194—1

DEUX COMMIS VOYAGEURS dans les chaussures demandés pour la province de Québec. Alfred Desmarais, L'Assomption. 24,25,27

ON DEMANDE un bon barbier, aussi un apprenti au No 495 rue Wellington. 194—1

ON DEMANDE une servante au No 954 rue St Paul. 197—3

ON DEMANDE une servante générale au No 312 rue St Hubert. 194—3

ON DEMANDE une bonne servante au No 51 rue Cadieux. Bons gages. 194-2

ON DEMANDE une fille capable de se rendre utile dans un bar, expérience exigée. S'adresser immédiatement No 561 rue Dorchester. 194—1

ON DEMANDE un associé qui pourrait disposer de $1,000 à $1,200 pour un atelier de première classe, avec bonne clientele, ou $800 à emprunter avec bonne garanti. S'adresser B. B. B. bureau de LA PRESSE. 194—2

ON DEMANDE 50 couturières d'expérience pour faire des chemises de flanelle. Skelton Frères & Cie, 56 rue St Pierre. 194—3

ON DEMANDE des filles pour coudre dans les habits 401 rue Lagauchetière. 494—2

ON DEMANDE une ménagère d'expérience assez âgée, pour tenir la maison d'un monsieur. Des références satisfaisantes exigées. Inutile de faire application à la place sans posséder les qualifications nécessaires. S'adresser à B. Z. bureau de LA PRESSE. 194—1

ON DEMANDE une femme de ménage pour un veuf, et ses deux fils. S'adresser 52 rue St Hypolite. 194—1

ON DEMANDE une servante sachant faire la cuisine. Petite famille, pas de lavage. No 22 rue Ste Famille. 194—2

ON DEMANDE une fille accoutumée à travailler dans les Jupes. $3 par semaine. S'adresser 59 rue Berthelet. 194-1

ON DEMANDE une fille de chambre bien recommandée au No 483 rue Sherbrooke. 194—3

ON DEMANDE un garçon capable de tailler les doublures et garniture des chaussures. S'adresser chez Archibald & Turner, No 758 rue Notre-Dame. 194—1

ON DEMANDE une servante générale (cuisinière,) 90 rue St Hubert. 194—4

ON DEMANDE une servante au No 460 St Urbain. Pas d'enfants. 194—3

ON DEMANDE un forgeron ferreur au No 1092 rue St Laurent. 194—3

ON DEMANDE un garçon de 16 à 17 ans, comme commis d'épicerie, 258 rue Dorchester. 194—1

PERDU, le 23 courant, entre 10 heures a.m. et midi, une somme d'argent assez considérable en billets. Récompense à la personne qui remettra cette somme au bureau de LA PRESSE. 194—2

UN AGENT expérimenté, ayant un cheval et voiture bien recommandé demande un emploi. Ecrire à O. T. LA PRESSE. 194—2

UNE DAME très bien recommandée, demande une place comme ménagère, accepterait une place à la campagne. S'adresser 396 rue St Hubert. 194—3

☞Fête St-Jean-Baptiste au Parc Sohmer, de 2 heures à minuit.

Excursion à New-York par les chemins de fer Delaware & Hudson. DOUZE PIASTRES de Montréal à New-York et retour. Billets bons pour aller les 27, 28, 29 et 30 Juin et bons pour revenir jusqu'au 7 Juillet 1891. 194—5

Charrettes de Route
MASSEY, 66 RUE McGILL
194—M V S—jno

LE GRAND TRONC
FETE DE LA CONFEDERATION, 1891
Billets de Première Classe aller et retour, à moitié prix
Le 1er juillet, bon pour revenir jusqu'au 2 juillet

PRIX D'UN BILLET ET UN TIERS—Le 30 juin et le 1er juillet, bon pour revenir jusqu'au 3 juillet.

Les billets seront vendus pour toutes les stations au Canada et pour Island Pond, Fort Covington à Massena Springs inclusivement, Rouses Point, Suspension Bridge, aussi Buffalo et Black Rock (vis le pont International), Port Huron et Detroit.

Pour autres renseignements s'adresser à un agent quelconque aux stations ou aux agents de billets.

L. J. SEARGEANT,
Wm. EDGAR, Gérant-Général.
Agent général des passagers. 194—1

A VENDRE

Pour cause de santé, un agrès de pompe funèbre complet et neuf, tel que Corbillards, chevaux, attelage, etc., et à très bon marché. Avis à celui qui désire prendre cette ligne. Une chance exceptionnelle.

S'adresser

A. N. FAUTEUX
AGENT D'IMMEUBLES
1608 RUE NOTRE-DAME
CHAMBRE 9
194—jno

GRANDES RÉDUCTIONS — DANS LES — MANTEAUX — CHEZ — CARSLEY Frères
1575 rue Ste-Catherine-Est
194—1

ANNONCE DE
JOHN MURPHY & Cie
Bons Marchés sans Précédents — DANS LES —
SOIES

Durant leurs derniers voyages en Europe, nos acheteurs se sont procurés des lots considérables de Soies Fongées et autres à de très grands avantages, de sorte que le public Montréalais peut être assuré de trouver, à nos magasins, des marchés extraordinaires dans ce département.

LOT No 1
Soies Pongées, pure soie, en noir et blanc, blanc et bleue et toutes les nouvelles couleurs.
VENDUES 35c LA VERGE

LOT No 2
Une grande quantité de Surahs (pure soie) dans toutes les couleurs possibles.
VENDUES POUR 35c LA VERGE

LOT No 3
Surahs (pure soie), une ligne très spéciale par le bas prix. Nous pouvons donner cette ligne dans toutes les couleurs, noires pareillement. Largeur 24 pouces.
VENDUES POUR 50c LA VERGE

LOT No 4
SOIES NOIRES—En Soies noires pour Robes, nous offrons les plus grands avantages qui peuvent être offerts à Montréal. Toutes ces soies sont des manufacturiers les plus en renom et se vendent de
50c A $4.00 LA VERGE

PARASOLS EN DENTELLE
PARASOLS EN DENTELLE
La grande vente de Parasols, vendus 35c et 45c, valant $2 et $3 chaque, devra se continuer jusqu'à la fin du mois.
Qu'on se le dise.

JOHN MURPHY & CIE
1781, Rue NOTRE-DAME
Coin de la rue St-Pierre
AU COMPTANT ET A UN SEUL PRIX
Nos des téléphones } Fédéral : 380. Bell : 2193.

COLONIAL HOUSE
DÉPARTEMENT DES MANTEAUX
VENTE SANS RÉSERVE — DE —
MANTEAUX !

Afin de finir notre vente de Manteaux d'été nous avons décidé d'offrir de

GRANDS AVANTAGES
Dans les lignes suivantes :

Gilets d'Été noirs et de couleur, 20 p. c.
Dolmans d'Été noirs, 20 p. c.
Ulsters pour Dames, 20 p. c.
Dolmans en Soie pour Dames, 20 p. c.
Dolmans en Dentelle pour Dames, 20 p. c.
Dolmans Perlés, 33⅓ p. c.
Visites Perlées, 33⅓ p. c.
Gilets Reefers pour Demoiselles, 20 p. c.
Ulsters pour Demoiselles, 20 p. c.
Reefers pour Enfants, 20 p. c.
Manteaux longs pour Enfants, 20 p. c.
Un lot de Châles-échantillons en Cachemire dans les nuances à la mode ; aussi Châles double largeur en Cachemire noir, avec dessins brodés.

Tous ces Manteaux sont marqués très bas. Nous attirons spécialement l'attention sur nos Manteaux, comme ces marchandises sont toutes de l'importation de cette année.

5 p. c. d'escompte pour argent comptant.

HENRY MORGAN & Cie
Carré Philippe
194—1

Tapis,
Rideaux,
Hamacs,
Paillassons de Chine,
Rugs, Nattes,
Prelarts,
Linoleums,
Liége à plancher de toutes sortes ; aussi inscrusté avec bordures.

THOMAS LIGGET
1884 RUE NOTRE-DAME

AMUSEMENTS

LYCEUM OPERA HOUSE
Coin des rues Ste Catherine et St Dominique.

Tous les soirs de cette semaine et matinée de samedi.

Les Cloches de Corneville

Admission 20c, 30c, 40c et 50c.
Plan de la salle à la New-York Piano Co.
Semaine suivante—GIROFLE-GIROFLA.

Musée Eden et Terres des Merveilles
VIS-A-VIS LE MARCHE ST-LAUR